

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2019

PUBLICATIONS OFFICIELLES
ET INFORMATION
ADMINISTRATIVE



NOTE EXPLICATIVE

Cette annexe au projet de loi de finances est prévue par l'article 51-6° de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF). Conformément aux dispositions de la loi organique, ce document développe l'ensemble des moyens regroupés au sein d'un budget annexe, qui constitue également une mission (article 18 de la LOLF) et comporte donc plusieurs programmes faisant chacun l'objet d'un projet annuel de performances.

Cette annexe contient le tableau de présentation budgétaire du budget annexe qui présente son budget en deux sections (article 18-II de la LOLF). Ensuite, elle justifie l'évaluation des recettes.

Elle récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les emplois demandés pour 2019 en les détaillant par programme et par action. Elle inclut une présentation de la programmation pluriannuelle des crédits, de leur évolution et des principales réformes sur la période 2018-2022, ainsi que l'analyse des coûts.

La nomenclature du budget annexe s'inspirant de la comptabilité générale, les crédits ne sont pas présentés par titre et par catégorie.

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :

■ La présentation des crédits du programme et des dépenses fiscales associées

Les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (comptes du plan comptable applicable au budget annexe). L'évaluation des fonds de concours et attributions de produits attendus en 2019 est précisée.

Le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation (qui figure également dans le tome 2 de l'annexe « Voies et moyens »).

■ Le projet annuel de performances qui regroupe

- la présentation stratégique du programme ;
- la présentation des objectifs et des indicateurs de performance ;
- la justification au premier euro des crédits qui développe le contenu physique et financier du programme ainsi que les déterminants de la dépense et présente un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement ;
- une présentation des principaux opérateurs et de leurs emplois (le cas échéant).

Sauf indication contraire, les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Les emplois sont exprimés en équivalent temps plein travaillé (ETPT). On distingue les effectifs physiques qui correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail et les ETPT (équivalents temps plein travaillé) correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. À titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année, correspond à 0,8 ETPT ou encore, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à temps partiel à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.

TABLE DES MATIÈRES

Mission

PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE	7
Présentation de la programmation pluriannuelle	8
Présentation budgétaire	13
Évaluation des recettes	14
Récapitulation des crédits	16

Programme 623

ÉDITION ET DIFFUSION	21
Présentation stratégique du projet annuel de performances	22
Objectifs et indicateurs de performance	23
Présentation des crédits	28
Justification au premier euro	32

Programme 624

PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES	39
Présentation stratégique du projet annuel de performances	40
Objectifs et indicateurs de performance	41
Présentation des crédits	46
Justification au premier euro	50

MISSION

PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE

Présentation de la programmation pluriannuelle	8
Évaluation des recettes	14
Récapitulation des crédits	16

PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DE LA MISSION

La mission « Publications officielles et information administrative » est structurée en deux programmes budgétaires composant le budget annexe « Publications officielles et information administrative » (BAPOIA) géré par la direction de l'information légale et administrative (DILA). Le programme 623 « Édition et diffusion » recouvre les activités de diffusion légale, d'information administrative et d'édition. Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » regroupe les moyens logistiques et humains.

La DILA s'est dotée fin 2017 d'une nouvelle organisation pour mener ses missions avec plus d'efficacité. En rationalisant les moyens mis en œuvre, la DILA vise de fortes économies budgétaires tout en apportant une meilleure réponse aux besoins et attentes des usagers. Avec la création de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI), la DILA s'inscrit pleinement dans les orientations du programme Action Publique 2022 (AP 2022) lancé par le gouvernement en octobre 2017 pour accélérer la transformation numérique de l'administration en modernisant et en simplifiant son offre de services.

Les objectifs de la DILA sont notamment :

- de mesurer et d'améliorer la qualité des services en ligne proposés aux usagers ;
- de développer et faciliter leur mise en relation avec l'administration ;
- de favoriser l'accès aux données publiques ;
- de maîtriser ses dépenses.

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2019 du BAPOIA doit permettre à la DILA de poursuivre ses objectifs dans le respect de la trajectoire des dépenses pour 2019 fixée en loi de programmation des finances publiques (LPFP). Ce PLF 2019 repose principalement sur la mise en œuvre des chantiers du plan stratégique DILA 2020, initié en 2016 et actualisé en 2018.

Dans le cadre de sa mission de diffusion légale, la DILA procède à la modernisation du site « legifrance.gouv.fr » et renforce la fiabilisation de la chaîne régaliennne. Un plan de sécurisation de la chaîne de production du *Journal officiel* (JO) est ainsi finalisé et en cours de déploiement sur 2018-2019.

Le site « service-public.fr » fera, quant à lui, l'objet d'évolutions pour proposer des parcours usagers plus simples (guidés et personnalisés), de nouveaux simulateurs et l'accès à de nouvelles démarches en ligne. Une expérimentation d'un *chatbot* dans la relation avec l'utilisateur sera également réalisée.

Le nouveau site internet de la « Documentation française », issu de la fusion des anciens sites « vie-publique.fr » et « ladocumentationfrancaise.fr », sera mis en ligne en 2019. Il permettra la mise à disposition gratuite aux citoyens de contenus numériques multiformats (textes, iconographies, vidéos,...)parachevant la transformation numérique de sa chaîne éditoriale.

Au titre des actions mutualisées au sein des services du Premier ministre, la DILA participera activement en 2019 à la démarche de labellisation « Égalité-Diversité » visant à lutter contre les discriminations dans la fonction publique. La DILA pilote le groupe de travail sur le recrutement.

La DILA poursuit par ailleurs l'amélioration de l'efficacité de gestion des fonctions supports. Elle a notamment développé une nouvelle cartographie des achats pour la période 2019-2020 dont l'enjeu est d'identifier les gains potentiels. Au niveau immobilier, le travail de rationalisation se poursuit avec le réaménagement des locaux de la rue Desaix et le rapatriement en 2019 d'une partie des services, actuellement hébergés dans le centre de gouvernement situé 20 avenue de Ségur. Cette opération va réduire sensiblement les coûts d'occupation de la DILA à Ségur.

Dans le cadre de ce PLF 2019, les objectifs et indicateurs restent inchangés par rapport à ceux définis dans le cadre de la loi de finances 2018.

OBJECTIFS ET INDICATEURS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF MXJ.1 : Améliorer l'accès et l'offre de diffusion numérique en matière d'information légale et administrative

La direction de l'information légale et administrative (DILA) poursuit activement le développement et l'enrichissement de deux des sites internet les plus consultés de l'État : « legifrance.gouv.fr » et « Service-Public.fr », dont les audiences cumulées ont dépassé les 400 millions de visites en 2017.

Le premier axe de modernisation porte sur l'information légale. La DILA a conduit de fin 2017 à mi 2018, un audit informatique sur l'optimisation et la sécurisation de ses outils de publication de la chaîne régaliennne et a défini un plan d'actions d'améliorations concernant notamment l'accès aux textes. La DILA porte, de plus, sous la direction du secrétaire général du Gouvernement, la responsabilité technique du projet de modernisation du site Légifrance dont la version bêta doit ouvrir fin 2018.

Le deuxième axe de modernisation vise à faciliter pour les citoyens, entreprises et associations, l'accès à l'information administrative et aux démarches en ligne via « Service-Public.fr », le site officiel de l'administration française. Le site « Service-Public.fr » a comptabilisé en 2017 plus de 282 millions de visites et près de 4 millions de démarches en ligne ont été réalisées. Si l'ordinateur reste le support de consultation majoritaire (61 %), on observe une progression des consultations sur smartphone de 4 points pour atteindre 32 % des consultations. La part des tablettes demeure à 8 %.

Depuis sa refonte complète en 2016 (refonte ergonomique et graphique, fusion avec le site « mon.service-public.fr », etc.), le site continue d'être enrichi et actualisé pour offrir aux usagers des informations fiables, pédagogiques et un parcours en ligne aisé et surtout plus personnalisé.

De nouveaux services et fonctionnalités ont été mis en place en 2017, tels que l'amélioration de l'aide aux usagers, l'ouverture de nouveaux simulateurs de calcul, l'amélioration du compte personnel « Service-Public.fr » pour répondre aux besoins des nouvelles démarches en ligne.

L'objectif général est de mieux interagir avec l'utilisateur plus simplement et d'améliorer les services rendus grâce à l'administration numérique, devenue une dimension essentielle de l'action publique.

Indicateur MXJ.1.1 : Accès aux informations et aux démarches administratives

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Nombre total de visites sur le site "service-public.fr"	Millions	271,4	282,6	277	280	280	285
Taux de satisfaction des visiteurs du portail "service-public.fr"	%	90	90	90	90	92	94

Précisions méthodologiques

Source des données : le taux de satisfaction des usagers est issu d'une enquête statistique externe alors que le nombre annuel des visites provient de l'application « *At Internet* ». C'est à la fois un indicateur de performance par la progression du nombre de visites et un indicateur de qualité par le taux de satisfaction.

Mode de calcul : le taux de satisfaction est mesuré à partir d'un questionnaire détaillé à la fois quantitatif et qualitatif lors de l'enquête auprès des usagers. Le nombre de visites est mesuré mensuellement et extrait de l'application de « marquage » « *At Internet* ».

Commentaires : la dernière enquête statistique sur l'ensemble des sites de la DILA a été réalisée par le prestataire extérieur « *Opinionway* » sur la période du 12 octobre au 3 novembre 2016 (pour mémoire la précédente enquête datait de l'été 2014). Le nombre de répondants à l'enquête sur le site « Service-Public.fr » est de 1 672 réponses contre 1 566 en 2014. L'échantillon interrogé garantit une bonne représentation de la variété des profils de visiteurs. L'enquête a été menée au moyen d'un questionnaire auto-administré en ligne. Une nouvelle enquête devrait être menée au quatrième trimestre 2018.

L'enquête comprend également des questions portant sur des éléments prospectifs, utiles pour faire évoluer le site.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Afin de s'inscrire dans l'objectif de développement et d'amélioration des services publics numériques interministériels offerts aux usagers – notamment dans le cadre du plan *Action publique 2022* – le site « *Service-Public.fr* » fait l'objet d'améliorations continues tant sur le développement de nouveaux services que sur les aspects ergonomiques et techniques.

Ainsi, à titre d'exemple, en janvier 2017, la DILA s'est officiellement engagée dans le processus d'obtention du label « e-accessible » pour le site « *Service-Public.fr* ». Au terme d'une inspection d'un mois, la DINSIC a attribué en avril 2017, le niveau 5 du label « e-accessible » (niveau le plus élevé). La DILA est ainsi devenue la première administration centrale à obtenir ce niveau du label pour un site internet ouvert au public.

Par ailleurs, en novembre 2017, afin d'accompagner le transfert de responsabilités des tribunaux d'instance vers les mairies et de simplifier la gestion des dossiers à la fois pour les usagers et pour les agents instructeurs, la démarche en ligne de dépôt de dossier de PACS a été mise en service sur le site « *Service-Public.fr* ». Ce nouveau télé service est mis à disposition des communes dans le bouquet de services de la DILA. Une fois que le dossier déposé en ligne est vérifié par l'officier d'état civil, le couple peut se rendre en mairie pour l'enregistrement officiel de son Pacs.

Dans la continuité des évolutions menées, les quatre axes identifiés ci-dessous sont les axes prioritaires de développement du site « *Service-Public.fr* » pour les trois années à venir :

1. une personnalisation accrue de l'accès à l'information administrative (contenus, services, simulateurs, etc) ;
2. une progression de la qualité d'usage (pertinence et lisibilité) sur la base de la prise en compte des attentes des usagers ;
3. l'amélioration de la fiabilité des contenus diffusés en renforçant les partenariats avec les administrations et organismes sociaux ;
4. l'amélioration des données d'annuaire, données de référence pour les usagers et les services.

Ces développements doivent contribuer au maintien du nombre de visites grâce à :

- l'accroissement du nombre de services nouveaux en ligne proposés aux usagers (démarche de signalement de fraude à la carte bancaire en ligne, simulateurs, etc.) ;
- la poursuite du développement des parcours d'information personnalisés (ex : ouverture de la recherche guidée passeport au 1^{er} semestre 2018) ;
- l'augmentation de la présence sur les réseaux sociaux des comptes « *Service-Public.fr* » (le site est désormais présent et animé sur Facebook et Twitter) ;
- aux actualités administratives régulières (rubrique « actualités ») : élections européennes en 2019 ; mise en place du répertoire électoral unique ; impôts prélevés à la source ; etc.
- au développement de nouvelles fonctionnalités autour du compte « *Service-Public.fr* » (ex : alertes sur l'échéance des documents administratifs etc.).

Pour l'ensemble de ces évolutions, « *Service-Public.fr* » accorde une place centrale aux usagers. Ainsi en 2017, plusieurs tests utilisateurs du site (destinés à évaluer leur compréhension et la pertinence des fonctionnalités de personnalisation de l'information et des démarches récemment développées ou en cours de développement ; à identifier les axes d'optimisations nécessaires et potentiels) et une étude de notoriété (destinée à comprendre et à analyser la connaissance et la perception qu'ont les Français du site) ont été menés. Le 5 juin 2018, une rencontre des usagers de « *Service-Public.fr* » avec des ateliers d'expression des besoins et attentes a été organisée dans les locaux de la DILA.

Compte tenu de l'objectif fixé par le Gouvernement, de dématérialisation de l'ensemble des démarches administratives d'ici à 2022, le paysage des sites internet va se densifier pour le citoyen internaute. Dans ce contexte spécifique, l'objectif principal pour le site « *Service-Public.fr* » est de garder sa qualité première de pédagogie et de clarté du langage en visant à assurer le premier niveau d'information administrative avec un périmètre interministériel et à faciliter la mise en relation avec le bon guichet de proximité.

Les prévisions 2018, 2019 et la cible 2020 des indicateurs visent donc à une amélioration de la qualité de service tout en maintenant le nombre de visites. Ces données tiennent compte de l'ouverture de nouveaux services et fonctionnalités : chatbot avec une expérimentation prévue fin 2018 ; refonte de l'annuaire de l'administration ; etc.

Indicateur MXJ.1.2 : Diffusion de la norme juridique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Nombre de visites sur le site "Légifrance.fr"	Millions	117,5	118,8	124	120	123	130
Nombre d'abonnés au sommaire quotidien du JORF	Nombre	89 861	80 085	80 000	80 000	85 000	85 000

Précisions méthodologiques

Source des données : le nombre de visites est mesuré mensuellement avec l'application de « marquage » « At Internet ». Le nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF provient des statistiques mensuelles de l'hébergeur externe du site.

Mode de calcul : pour les visites sur le site, il s'agit du total annuel. Pour le nombre d'abonnés au sommaire, c'est le résultat au 31 décembre de chaque année. Le décompte du nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF est issu du système de statistique mensuelle automatisée.

Commentaires : La cible du nombre de visites sur le site est révisée à 125 millions et sa justification est en fonction de cette actualisation.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Mis en ligne le 15 septembre 2002 et profondément rénové en janvier 2008, le site « *Legifrance.gouv.fr* » a principalement trois vocations : il donne accès au droit tel qu'il est publié au *Journal officiel* ainsi que sous sa forme consolidée, aux jurisprudences administrative, judiciaire et constitutionnelle et à des contenus éditoriaux touchant à l'actualité juridique.

Placé sous la responsabilité éditoriale du secrétaire général du Gouvernement qui en est son directeur de publication, le site « *Legifrance.gouv.fr* » est exploité par la direction de l'information légale et administrative (DILA). Cette dernière en assure la production et la mise en ligne.

La fréquentation du site est en hausse continue depuis sa création et a atteint plus de 118 millions de visites en 2017.

Le projet de modernisation du site *Légifrance* engagé en 2017 sur deux ans se poursuit en 2018. Les objectifs initiaux de mise à l'état de l'art restent maintenus et de nouvelles fonctionnalités (en cours de développement) seront proposées selon trois axes d'amélioration principaux :

1. l'ergonomie sera l'axe le plus visible de cette évolution qui doit permettre à *Légifrance* de répondre aux pratiques nouvelles des internautes avec une interface modernisée et consultable en mobilité (tablettes, téléphones...). Des modalités de navigation redéfinies permettront notamment une consultation plus aisée des codes, le parcours usager sera facilité et le graphisme épuré dans le respect des normes d'accessibilité ;
2. l'amélioration de fonctionnalités existantes porte principalement sur la recherche. L'objectif escompté est à la fois de faciliter plus encore l'accès au droit à tous les publics (notamment par une recherche simplifiée en « plein texte » permettant une interrogation de l'ensemble des bases de données qui sous-tendent le site) tout en renforçant la qualité de la recherche experte destinée plutôt aux professionnels du droit et aux administrations ;
3. de nouveaux services faciliteront la compréhension des évolutions des textes juridiques telle la nouvelle fonctionnalité dénommée « *ChronoLégi* » qui permettra de visualiser d'une manière plus simple l'évolution des rédactions dans le temps d'un article de loi ou d'un décret avec une mise en exergue des différences entre les rédactions passées, présentes ou à venir. La personnalisation sera aussi proposée avec la création en option d'un compte utilisateur permettant la gestion d'alertes (par exemple le signalement de la publication ou de l'entrée en vigueur d'un texte) ou la mémorisation de recherches.

Par ailleurs, le nouveau site « *Legifrance.gouv.fr* » s'enrichira en contenus. Il donnera accès aux accords d'entreprise, aux documents administratifs ainsi qu'aux bulletins officiels des conventions collectives, aux circulaires et instructions applicables mais surtout à l'ensemble des fonds patrimoniaux du *Journal officiel* depuis 1869 qui ont tous été numérisés et océrisés.

La refonte du site *Légifrance* est basée sur les attentes des internautes et sur l'expérience d'utilisateurs avec la mise en place d'un panel représentatif de ceux-ci.

Une ouverture du site en version bêta publique est attendue en fin d'année 2018 pour permettre d'ajuster les paramètres en fonction des retours des utilisateurs. L'extinction du site actuel est prévue dans le courant du premier semestre 2019.

A la suite de cette modernisation, il est attendu une hausse du nombre de visites sur le site de « Legifrance.gouv.fr ».

Concernant le nombre d'abonnés au sommaire électronique, la fluctuation en nombre s'explique essentiellement par les absences de renouvellement de leur abonnement par les abonnés à l'issue de la période d'abonnement de trois mois et par la suppression des comptes inactifs ou apparaissant comme invalides.

Les nouvelles fonctions proposées dans le cadre du site modernisé, notamment de personnalisation du sommaire du JO, devront permettre d'accroître le volume d'abonnés au sommaire. Par ailleurs, pour éviter de solliciter à nouveau trop souvent les abonnés, la période d'abonnement va être étendue progressivement.

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

Dépenses		Recettes	
SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES			
Achats et services extérieurs	86 838 800	Ventes	177 800 000
Subvention pour charge de service public	50 000	Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2		Produit relevant de missions spécifiques	0
Charges éligibles au titre 2	65 912 746	Produit d'intervention	0
Charges d'intervention		Autres produits de gestion courante	0
Autres charges de gestion courante		Produits financiers	0
Charges financières	200	Produits exceptionnels hors cession d'actif	
Charges exceptionnelles		Total des recettes courantes (II)	177 800 000
Total des dépenses courantes (I)	152 801 746	Solde des opérations courantes (II-I=III)	24 998 254
SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL			
Amortissements des prêts et avances (IV)		Produit de cession des immobilisations affectées à la dette (Art 61 LFI 2011) (V)	
Acquisitions d'immobilisations	13 205 000	Solde prudentiel (III+V-IV=VI)	24 998 254
Majoration de l'amortissement de la dette		Produit brut des emprunts	0
Total des dépenses de capital (VII)	13 205 000	Produit des cessions des actifs	0
		Autres recettes en capital	0
		Total des recettes en capital (VIII)	0
Total des dépenses (I+VII=IX)	166 006 746	Total des recettes (II+VIII=X)	177 800 000
		Solde du budget annexe (X-IX)	11 793 254
Rappel évaluation FDC et ADP	0	Rappel évaluation FDC et ADP	0

¹ FDC (fonds de concours), ADP (attribution de produits)

ÉVALUATION DES RECETTES

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Numéro des lignes et désignation des recettes	2018	2019	Différence entre 2018 et 2019
7010 – Ventes de produits	185 800 000	177 800 000	-8 000 000
7100 – Produits de fonctionnement relevant de missions spécifiques à l'État	0	0	0
7280 – Produits de fonctionnement divers	0	0	0
7400 – Cotisations et contributions au titre du régime de retraite	0	0	0
7511 – Participations de tiers à des programmes d'investissement	0	0	0
7680 – Produits financiers divers	0	0	0
7700 – Produits régaliens	0	0	0
Total recettes courantes	185 800 000	177 800 000	-8 000 000

SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Numéro des lignes et désignation des recettes	2018	2019	Différence entre 2018 et 2019
Reprise du résultat d'exploitation	25 717 144	24 998 254	-718 890
9700 – Produit brut des emprunts	0	0	0
9900 – Autres recettes en capital	0	0	0
Prélèvement sur le fonds de roulement			
Total recettes en capital	0	0	0

PREVISIONS DE RECETTES PAR PRODUITS

LIBELLE	exécuté 2016	PLF 2017	exécuté 2017	LFI 2018	Prévisions 2018 révisées	PLF 2019
ANNONCES	183 014 158	183 200 000	182 176 401	178 800 000	183 300 000	172 800 000
ASSOCIATIONS	4 175 360	4 500 000	4 167 654	4 000 000	4 000 000	4 000 000
BOAMP	79 225 905	80 500 000	80 592 129	76 500 000	81 000 000	76 500 000
BALO	6 136 688	5 500 000	6 005 442	6 000 000	6 000 000	6 000 000
BODACC	93 125 593	92 500 000	91 023 011	92 000 000	92 000 000	86 000 000
JO	350 612	200 000	388 165	300 000	300 000	300 000
RECETTES HORS ANNONCES	9 120 587	9 100 000	7 708 901	7 000 000	6 000 000	5 000 000
VENTES DE PUBLICATIONS ET ABONNEMENTS	4 278 569	5 000 000	2 676 836	3 000 000	2 000 000	2 000 000
PRESTATIONS ET TRAVAUX D'ÉDITION	1 995 000	3 300 000	2 461 190	2 500 000	2 500 000	2 500 000
AUTRES ACTIVITÉS	2 847 018	800 000	2 570 875	1 500 000	1 500 000	500 000
TOTAL DES RECETTES	192 134 745	192 300 000	189 885 302	185 800 000	189 300 000	177 800 000

Les recettes du budget annexe sont composées d'une part, des recettes d'annonces liées aux missions d'accès au droit et de transparence économique, et d'autre part, des recettes hors annonces relevant des missions d'édition publique et d'information administrative.

Les recettes d'annonces

Elles proviennent des redevances perçues pour la publication d'annonces légales suivantes :

- Les annonces des associations ;
- Les annonces des marchés publics (BOAMP) ;
- Les annonces légales et obligatoires (BALO) ;
- Les annonces civiles et commerciales (BODACC) ;
- Les annonces du Journal Officiel-Lois et Décrets (JOLD).

La prévision de recettes du tendancier 2018-2022 n'avait pas été révisée dans le cadre des conférences budgétaires. En revanche, la mise en place au 1^{er} janvier 2019 de mesures gouvernementales de simplification de la création d'entreprise auront un impact financier sur les publications d'annonces légales. En effet, ces mesures instaurent la gratuité de la publication au BODACC des annonces relatives à l'immatriculation en cas de reprise dont l'impact est chiffré à 6 M€.

En 2018, le nombre d'annonces publiées au BOAMP devrait être supérieur aux prévisions établies en LFI, justifiant ainsi la révision à la hausse à l'issue du premier semestre. Cela traduit la compétitivité de la DILA dans ce secteur concurrentiel malgré l'arrêt de la publicité obligatoire des avis d'attribution pour les marchés en dessous des seuils européens. Cependant, en raison du contexte difficile marqué notamment par la réduction des dépenses publiques et la mise en place fin 2018 de la dématérialisation des marchés publics offrant la possibilité de mise en ligne des annonces sur les plateformes dématérialisées conduit à maintenir l'estimation des recettes pour 2019 au niveau de la LFI 2018, soit 76,5 M€.

Après analyse de l'exécution constatée au premier semestre, tant en recettes encaissées qu'en chiffre d'affaires, les prévisions des autres recettes d'annonces légales sont maintenues au niveau de celles de la LFI 2018.

Les autres recettes

Elles sont constituées principalement des ventes de publications et abonnements, des prestations et travaux d'éditions ainsi que des activités diverses.

En 2018, les recettes sont révisées à la baisse pour tenir compte de l'exécution constatée au 30 juin 2018. La réorientation de l'offre éditoriale au profit du numérique, qui privilégie la diffusion de contenus gratuits, et la réduction du nombre de publications ne favoriseront pas la relance des recettes en 2019.

Les recettes de l'imprimerie ont augmenté en 2017 par rapport à 2016. La certification ISO 9001 obtenue courant 2016 a permis à ce secteur d'améliorer la qualité de ses produits finis et de gagner de la clientèle. Cette certification a été renouvelée en 2018 dans sa version 2015, ce qui permet à l'imprimerie de développer cette qualité de service et de conserver son niveau d'encaissements affiché en 2017. Compte tenu de ces éléments et du déploiement du web to print qui favorisera la diversification de cette activité, la prévision est maintenue à 2,5 M€ en 2019.

Les autres activités concernent les recettes nouvelles liées aux démarches développées sur le site « service-public.fr » au profit des administrations et des recettes exceptionnelles (remboursements, avoirs...). Ces recettes devraient diminuer de 1 M€ du fait de la fin de certaines conventions de remboursement (loyer Mirabeau par exemple).

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

Programme	Crédits		Emplois
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT (*)
Édition et diffusion	62 240 000	52 535 000	
Pilotage et ressources humaines	113 771 746	113 471 746	663
Total	176 011 746	166 006 746	663
<i>Total y.c. dotations aux amortissements, hors résultat d'exploitation et hors variation du fonds de roulement</i>	176 011 746	166 006 746	

(*) Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois

Numéro et intitulé du programme	LFI 2018			PLF 2019							
	ETPT	dont ETPT opérateurs rémunérés par le programme	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT	dont ETPT opérateurs rémunérés par le programme	ETPT rémunérés par les opérateurs			
			sous plafond	hors plafond	Total			sous plafond	hors plafond	Total	
624 – Pilotage et ressources humaines	704					663					
Total	704					663					

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR SECTION ET PROGRAMME**SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES**

Programme	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Édition et diffusion	48 973 000	39 330 000
Pilotage et ressources humaines	113 771 746	113 471 746
Total hors résultat d'exploitation	162 744 746	152 801 746

SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Programme	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Édition et diffusion	13 267 000	13 205 000
Total hors variation du fonds de roulement	13 267 000	13 205 000

Publications officielles et information administrative

Mission

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019
623 – Édition et diffusion	49 273 000	48 973 000	0	39 630 000	39 330 000	0
01 – Diffusion légale	6 700 000	6 000 000	0	6 700 000	6 000 000	0
02 – Information administrative, édition publique et promotion	42 573 000	42 973 000		32 930 000	33 330 000	
624 – Pilotage et ressources humaines	120 752 856	113 771 746		120 452 856	113 471 746	
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques	8 000 000	8 000 000		7 700 000	7 700 000	
03 – Dépenses de personnel	69 694 856	65 912 746		69 694 856	65 912 746	
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels	43 058 000	39 859 000		43 058 000	39 859 000	
Total hors résultat d'exploitation	170 025 856	162 744 746	0	160 082 856	152 801 746	0

SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019
623 – Édition et diffusion	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	
02 – Information administrative, édition publique et promotion	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	
Total hors variation du fonds de roulement	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS SELON LA NOMENCLATURE COMPTABLE

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019
Achats	67 268 000	7 227 000		62 742 700	5 871 500	
Autres charges externes	29 154 800	85 919 800		24 087 100	78 062 300	
Autres charges de gestion ordinaire	3 838 000	3 635 000		3 488 000	2 905 000	
Subventions pour charges de service public	70 000	50 000		70 000	50 000	
Charges de personnel	69 694 856	65 912 746		69 694 856	65 912 746	
Charges financières	200	200		200	200	
Total hors résultat d'exploitation	170 025 856	162 744 746	0	160 082 856	152 801 746	0

SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019	FDC et ADP attendus en 2019
Immobilisations incorporelles	10 917 000	13 267 000		10 120 000	13 205 000	
Immobilisations corporelles	2 350 000			3 085 000		
Total hors variation du fonds de roulement	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	

PROGRAMME 623

ÉDITION ET DIFFUSION

MINISTRE CONCERNÉ : ÉDOUARD PHILIPPE, PREMIER MINISTRE

Présentation stratégique du projet annuel de performances	22
Objectifs et indicateurs de performance	23
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	28
Justification au premier euro	32

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Bertrand MUNCH

Directeur de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition et diffusion » regroupe l'ensemble des activités dites « métiers » ainsi que la totalité des projets informatiques et des investissements. Ce programme comprend les actions suivantes :

- Diffusion légale ;
- Information administrative, édition publique et promotion.

La direction de l'information légale et administrative (DILA) poursuivra en 2019 la mise en œuvre de son plan stratégique « DILA 2020 » qui fait l'objet d'une actualisation au cours du deuxième semestre 2018. L'année 2019 sera particulièrement consacrée à développer et personnaliser les services numériques mis à disposition du public.

La DILA concentrera ses investissements sur ses deux principaux sites internet dans le but de sécuriser leur fonctionnement en continu et d'améliorer le service rendu aux usagers. Après la modernisation du site « *legifrance.gouv.fr* » qui sera achevée en fin d'année 2018, la DILA prévoit de réaliser de nouveaux développements en prenant en compte les retours des usagers et en renforçant en amont la fiabilisation de l'ensemble de sa chaîne de production de publication et de diffusion de la norme juridique. De nouveaux développements seront également réalisés sur le site « *service-public.fr* » pour permettre, entre autres, de renforcer la personnalisation de l'accès à l'information administrative, de fiabiliser les contenus diffusés et d'améliorer la qualité du service.

Le nouveau site internet « La Documentation française », issu de la fusion des sites actuels « *vie-publique.fr* » et « *ladocumentationfrancaise.fr* », sera ouvert au public en 2019 avec la mise à disposition de contenus web gratuits et multiformats (articles, illustrations, vidéo). Ce nouveau site, qui vise à favoriser l'accès des citoyens à la vie publique et au débat public, achève la transformation digitale de l'offre éditoriale de la DILA qui a pour ce faire renforcé son studio graphique multimédia en y intégrant des salariés de la SACIJO (dits « salariés mutualisés »).

L'imprimerie, après l'arrêt de l'impression du *Journal officiel*, a également relevé le défi de sa reconversion vers une activité de labeur. Après avoir obtenu la certification ISO 9001, confirmée dans sa version 2015 en 2018, elle a développé son activité au bénéfice des autres administrations. Elle compte encore élargir son offre par la mise en service en 2019 d'une fonctionnalité de commande en ligne (« Web to print »).

Enfin, la DILA poursuit ses efforts de baisse de ses dépenses et de rationalisation de ses moyens. La cartographie des achats développée en 2018 a identifié, pour les années 2019-2020, de nouvelles pistes d'économies par secteur d'activité. Les services s'engageront en 2019 dans cette démarche tout en veillant à ne pas dégrader la qualité des services rendus à l'utilisateur.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Optimiser la production et la diffusion des données

INDICATEUR 1.1	Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique
INDICATEUR 1.2	Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)
INDICATEUR 1.3	Ouverture des données publiques de la DILA
INDICATEUR 1.4	Développer l'édition numérique des publications de la DILA

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF N° 1

Optimiser la production et la diffusion des données

Indicateur 1.1 : « Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique »

La DILA poursuit les améliorations de son site internet « BOAMP.fr » afin de contribuer à un meilleur accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique. L'indicateur permet de mesurer cette contribution de la DILA, par déduction, en évaluant la fréquentation du site, le nombre de comptes ouverts par les entreprises (au-delà des seules grandes entreprises et de taille intermédiaire) et le nombre d'alertes envoyées.

Indicateur 1.2 : « Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO) »

La plate-forme de production du système de traitement de l'information légale et administrative (STILA) est opérante pour les publications de l'information régaliennne et économique.

STILA est une application de saisie et de traitement des textes destinés à être publiés au Journal officiel. Elle comprend des contrôles automatiques pour vérifier la conformité de l'écriture et de la présentation des contenus. Différents travaux ont permis d'aboutir à une meilleure intégration de cet outil dans la chaîne régaliennne allant de SOLON à Légifrance.

Par ailleurs, dans le souci d'améliorer la qualité des textes en amont en vue de leur publication, une charte orthotypographique a été formalisée à l'attention des ministères ; de la même manière, le guide de légistique (3^e édition) a été mis à jour en 2017 et est accessible gratuitement afin d'accompagner les rédacteurs.

Enfin, les notions de qualité et de maîtrise des risques ont été placées au cœur des processus de publication de la DILA.

Pour favoriser l'accès aux données (le *Journal officiel* étant totalement numérique depuis le 1^{er} janvier 2016), l'intégralité des textes est accessible sur le site « Legifrance.gouv.fr ». « Legifrance.gouv.fr » propose, outre le téléchargement du *Journal officiel* électronique authentifié et de l'accès unitaire aux textes qui le composent, l'abonnement à un sommaire interactif, transmis par mail à chaque parution avec l'ensemble des références des textes de la parution du JO du jour.

Indicateur 1.3 : « Ouverture des données publiques de la DILA »

Cet indicateur suit la participation de la DILA à l'optimisation de la diffusion des données.

Chaque « jeu de données » comprend des dizaines de milliers de références ou items. Leur utilisation permet d'en démultiplier la diffusion. L'accessibilité à ces jeux de données, avec le développement d'API est également recherché.

En 2015, la DILA a ouvert les données économiques (données BODACC, BALO et BOAMP).

Avec la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, le Gouvernement a consolidé, simplifié et modernisé le cadre législatif de l'ouverture et de la réutilisation des données publiques. Dans ce cadre, la DILA a ouvert en 2016 ses données d'annuaire, les référentiels permettant de produire les données juridiques (données de jurisprudence de Légifrance et le Journal officiel) et de débat public ainsi que trois simulateurs issus du site « Service-Public.fr ». En janvier 2017, la DILA a ouvert sa première API* pour accéder aux données du BOAMP.

En 2017, la DILA a également ouvert sept simulateurs et elle a notamment mis à disposition le protocole du Gouvernement, le protocole des institutions publiant au Journal officiel (juridictions et autorités administratives indépendantes) et la liste des greffes BODACC, les accords d'entreprise et ouvert le « Référentiel de l'organisation administrative de l'État » issu de l'annuaire de « Service-Public.fr ». Cet annuaire national de « Service-Public.fr » publié en open data est consacré par décret comme l'un des jeux de « données de référence » sous le nom de « référentiel de l'organisation administrative de l'État » .

Le Répertoire des informations publiques (RIP) de la DILA, refondu en septembre 2017 donne sur le site institutionnel (dila.premier-ministre.gouv.fr/repertoire-des-informations-publiques) tous les liens vers les données ouvertes de la DILA.

Indicateur 1.4 : « Développer l'édition numérique des publications de la DILA »

Une autre orientation stratégique de la DILA consiste à renforcer l'offre numérique et l'accès à des ressources des éditions des marques « La Documentation française » et « Les éditions des Journaux officiels ». En effet, tout nouvel ouvrage est désormais publié conjointement en édition papier et en version numérique. L'enjeu n'est pas de conserver deux filières séparées, mais bien de traiter un seul contenu pour le rendre lisible dans différents formats.

L'objectif est de mettre en place progressivement une offre conforme aux usages actuels avec une offre numérique de qualité et un catalogue recentré sur les politiques publiques.

La déclinaison des publications en version numérique permet de faciliter leur consultation en mobilité et renforce les usages collectifs dans les bibliothèques et centres de documentation.

INDICATEUR 1.1**Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr »	visites	3 246 778	3 205 125	3 300 000	3 100 000	3 000 000	3 300 000
Comptes ouverts sur le site BOAMP	nombre	150 830	168 518	180 000	190 000	205 000	200 000
Abonnements aux alertes des marchés publics	nombre	85 025	98 637	102 000	105 000	110 000	114 000

Précisions méthodologiques

Depuis fin 2015, le site « BOAMP.fr » offre de nouvelles fonctionnalités aux annonceurs de marchés publics et aux entreprises candidates. La DILA permet aux entreprises de toute taille de mieux s'identifier sur le site et d'y ouvrir gratuitement un compte pour recevoir automatiquement des alertes ciblées sur les appels d'offres déposés par les administrations et les collectivités publiques, et donc pour pouvoir candidater plus facilement.

Source des données : la mesure des trois sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Il s'agit de données brutes.

Commentaires : cet indicateur répond indirectement à la recommandation de développer et de faciliter l'accès des PME à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offres publics et à informer un nombre croissant de PME et TPE.

Cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

Les cibles sont révisées à 2,9 millions de visites et à 220 000 comptes. Les justifications sont faites en fonction de ces actualisations.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Malgré les travaux d'optimisation de la recherche, le nombre de visites et de pages vues de l'année 2017 sur le site « BOAMP.fr » continue de baisser de manière structurelle et est légèrement inférieur à la réalisation 2016. Cette tendance baissière de la fréquentation du site s'inscrit dans un contexte de baisse globale du nombre d'annonces publiées de marchés publics, avec moins d'investissement public et une évolution des pratiques d'achat avec une mutualisation accrue des commandes. Compte tenu des obligations de dématérialisation, le « marché » s'est réorganisé et les différentes plate-formes de dématérialisation des marchés apparues dans ce contexte proposent désormais des solutions de consultation, d'alertes et d'accès aux documents du marché de plus en plus opérationnelles qui font concurrence au BOAMP. Pour autant, le volume de comptes et d'alertes créés continue de croître. Les alertes permettent de simplifier l'accès aux données compte tenu de la personnalisation et minimisent le nombre de visites dans la mesure où les utilisateurs ne viennent sur le site que si un marché les intéresse grâce aux requêtes pertinentes sur le moteur ; ce phénomène explique également la baisse des visites. En outre, la baisse du nombre d'annonces publiées provient aussi de la conjoncture économique.

Aussi, les prévisions et la cible ont été fixées avec prudence du fait de l'incertitude face à la conjoncture économique et aux évolutions à venir avec la dématérialisation totale des annonces qui sera effective au 1^{er} octobre 2018, celle-ci pouvant affecter à la fois les comportements des acheteurs comme les offres concurrentes.

INDICATEUR 1.2**Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA	Nombre	43	27	40	27	27	40

Précisions méthodologiques

Source des données : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

Mode de calcul : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

Commentaires : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés (plus de 35 667 en 2017) et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plate-forme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site « legifrance.gouv.fr » dans les délais impartis.

La cible est révisée à 25 et la justification est faite en fonction de cette actualisation.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La baisse du nombre de rectificatifs constatée en 2017 s'explique en partie par la meilleure utilisation et efficacité des systèmes de contrôles automatiques liés à STILA. L'objectif est de continuer à améliorer l'efficacité des contrôles et la qualité des interventions des agents de la rédaction du JO, de réduire les interventions manuelles et de gagner en productivité et en qualité. A cet effet, jusqu'en 2020, seront mis en place de nouveaux processus inspirés du contrôle interne et de la maîtrise des risques : formations, revue de procédures, contrôles de différents niveaux (autocontrôle, contrôles mutuels, corroboration), cellule de pilotage, rapport fréquence du risque/impact et solutions palliatives. L'amélioration de la qualité du traitement des textes implique également de porter une attention particulière à la qualité et à la formation du personnel recruté.

Des indicateurs internes de suivi de traitement (informations sur les intervenants, indicateurs sur la « sensibilité » des textes...) sont d'ores et déjà mis en place pour améliorer le pilotage et la performance. Les réunions de sensibilisation des agents avec présentation du bilan qualité de l'année écoulée seront reconduites chaque année.

Malgré l'augmentation du nombre de textes publiés, l'indicateur 2017 avec 27 rectificatifs d'origine DILA, soit 0,09 % du total des textes publiés, est très performant au regard de 2016 (43 rectificatifs d'origine DILA, soit 0,16 % des textes publiés) et de la valeur initialement prévue pour 2017 (0,15 %). Dans ce contexte, l'objectif de garder ce niveau qualitatif est réaffirmé avec un nombre de rectificatifs d'origine DILA pour 2018 et 2019 revu à la baisse et fixé à 27 (au lieu de 40), la cible pour 2020 étant d'atteindre le niveau de 25 rectificatifs annuels.

INDICATEUR 1.3**Ouverture des données publiques de la DILA**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Nombre de jeux de données publiques sous licence ouverte	Nombre	31	41	45	45	47	48

Précisions méthodologiques

Source des données : décompte effectué par le gestionnaire.

Mode de calcul : décompte manuel des jeux de données de la DILA en accès libre et gratuit sur le site data.gouv.fr. Les chiffres des réalisations et prévisions annuelles et de la cible sont cumulés depuis l'ouverture des données.

Commentaires : Les jeux de données ouverts par la DILA sont assez variés, tant par leur taille que par leur nature. Il s'agit notamment de bases de données de nature juridique (textes législatifs et réglementaires consolidés ; instructions et circulaires ministérielles ; conventions collectives nationales ; fonds de jurisprudence en matière civile et pénale ; arrêts de la Cour de cassation), de corpus d'annonces légales (marchés publics ; annonces civiles et commerciales obligatoires des entreprises y compris des sociétés faisant appel à l'épargne ; vie des associations, fondations et fonds de dotation), des fiches d'information constituant le guide des droits et démarches, des dossiers documentaires thématiques sur les politiques publiques du site vie-publique.fr et de l'annuaire des services publics. Les jeux de données sont produits par la DILA et mis à jour régulièrement, parfois quotidiennement ; ils peuvent être réutilisés pour un usage commercial ou dans un but de transparence. Les jeux de données sont mis à disposition gratuitement et sous licence ouverte.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La DILA a très tôt inscrit l'ouverture des données publiques au cœur de sa stratégie numérique.

Depuis 2014, elle a massivement et progressivement ouvert ses données publiques économiques, juridiques, d'information administrative et de débat public. Elle a ainsi abandonné ses licences puis ses conventions de service payantes sur les données économiques et juridiques.

De 2018 à 2020, la DILA va intégrer la dimension open data dans plusieurs projets stratégiques de refonte de sites. Ainsi de nouveaux groupes de données seront ouverts dans le domaine de l'édition et du débat public (infographies, cartes...), et dans le domaine régalié (référentiel Légifrance, documents administratifs) mais aussi de l'information administrative (simulateurs).

La DILA s'attachera, au-delà du nombre, à travailler sur l'enrichissement de ses jeux de données (accords d'entreprise par exemple), sur le développement d'API* d'accès à ses principaux fonds et sur les services offerts en open data. L'objectif est d'intensifier les usages de ces jeux de données.

La DILA continue ainsi à favoriser les échanges et partenariats et à soutenir les initiatives en matière d'innovation autour de l'ouverture de ses données.

En 2019, la DILA ouvrira avec le site Légifrance modernisé, un tout premier site entièrement construit sur des API ; API qui seront documentées progressivement pour faciliter l'accès aux données normatives sources.

*API : « Application Programming Interface » (interface de programmation d'applications) : solution informatique permettant à des applications tierces d'accéder aux services d'une application, l'API permet notamment de mettre à disposition des données.

INDICATEUR 1.4

Développer l'édition numérique des publications de la DILA

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Nombre de nouveautés numériques d'ouvrages des marques La Documentation Française et les Editions du JO	Nombre	273	229	207	168	165	204

Précisions méthodologiques

Source des données : extraction de la base de données éditoriales « Libris ».

Mode de calcul : décompte manuel du nombre de titres numériques en mode epub et/ou pdf à leur date de parution car chaque parution a un code ISBN spécifique par format édité.

Commentaires : les publications de la DILA appartiennent aux différentes catégories des sciences humaines et juridiques. Outre ses éditions propres publiées sous ses marques, la DILA est un éditeur délégué pour le compte des administrations.

La cible est révisée à 138 et la justification est faite en fonction de cette actualisation.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Les prévisions 2018 et 2019 des ouvrages sous la marque « La documentation Française » sont revues à la baisse du fait de l'arrêt en 2018 de la publication « Réflexe Europe » et de l'activité de numérisation de reprise de fond d'ouvrages parus en compte propre qui sera moindre qu'en 2017.

En parallèle, la production numérique payante, plus particulièrement celle au format « epub », ne fait plus partie des priorités au regard de l'évolution de notre stratégie éditoriale ; les moyens alloués à la transformation digitale de l'activité éditoriale s'orientent davantage vers la production de contenus web gratuits issus des publications et la réalisation de nouveaux formats « nativement web » (articles, illustrations, renvoi vers des ouvrages, des dossiers) avec la volonté affirmée de mettre à disposition ces contenus numériques gratuits sur un nouveau site internet « Documentation française » (site modernisé issu de la fusion des sites actuels « *ladocumentationfrancaise.fr* » et « *vie-publique.fr* ») qui devrait être en ligne en 2019.

2019 sera donc une année de « transition digitale » avec un recentrage effectif sur le web de l'ensemble de l'offre éditoriale de la DILA. Dans ce contexte, la cible 2020 diminue en cohérence avec cette nouvelle priorité donnée à la production de contenus web.

Après une modernisation des collections publiées sous la marque « *les Éditions du JO* », la stratégie éditoriale est à la rationalisation, (publication de certains codes uniquement, auparavant publiés systématiquement dans leur totalité). La programmation des conventions collectives, dont les titres sont publiés depuis 2015 sous trois formats (papier, pdf et epub) a ainsi été fortement rationalisée en prenant en compte le nombre de mises à jour des textes, les demandes de partenaires via la DGT (direction générale du travail) et l'intérêt ou non des usagers. Dans ce contexte, deux collections sont arrêtées : sécurité incendie et signalisation routière.

A noter que la DILA propose depuis 2017, des conventions collectives numériques accessibles aux déficients visuels (non et mal voyants) et cognitifs (dyslexiques et dyspraxiques). Ces conventions, proposées dans un format pdf enrichi, sans majoration de prix, ne comportent aucune modification apparente pour le lecteur voyant. Pour les lecteurs handicapés visuels ou cognitifs, elles peuvent être lues par tout type de lecteur d'écran avec une restitution du texte par synthèse vocale ou afficheur braille. Les employeurs peuvent ainsi répondre plus largement à leur obligation de mise à disposition du texte conventionnel sur le lieu de travail de leurs salariés, et les salariés y accéder plus aisément.

Afin de remplir sa mission de faciliter l'accès des citoyens à la vie publique, la DILA met ainsi à disposition une offre éditoriale modernisée et variée, essentiellement gratuite, autour de thématiques sélectionnées pour éclairer le débat public sur l'évolution des politiques publiques.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS DEMANDÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01 – Diffusion légale	6 000 000		6 000 000	0
02 – Information administrative, édition publique et promotion	42 973 000	13 267 000	56 240 000	
Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement	48 973 000	13 267 000	62 240 000	0

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01 – Diffusion légale	6 000 000		6 000 000	0
02 – Information administrative, édition publique et promotion	33 330 000	13 205 000	46 535 000	
Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement	39 330 000	13 205 000	52 535 000	0

2019 / PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET NATURE

ACTION n° 01 : Diffusion légale

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	6 700 000	6 700 000		
Autres charges externes			6 000 000	6 000 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	6 700 000	6 700 000	6 000 000	6 000 000
FDC et ADP prévus	0	0	0	0
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP	6 700 000	6 700 000	6 000 000	6 000 000

ACTION n° 02 : Information administrative, édition publique et promotion

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	16 815 000	12 389 700	6 752 000	5 396 500
Autres charges externes	22 518 000	17 650 300	33 321 000	25 763 500
Autres charges de gestion ordinaire	3 170 000	2 820 000	2 850 000	2 120 000
Subventions pour charges de service public	70 000	70 000	50 000	50 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	42 573 000	32 930 000	42 973 000	33 330 000
FDC et ADP prévus				
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP	42 573 000	32 930 000	42 973 000	33 330 000

SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Intitulé du compte	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Immobilisations incorporelles	10 917 000	10 120 000	13 267 000	13 205 000
Immobilisations corporelles	2 350 000	3 085 000		
Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP	13 267 000	13 205 000	13 267 000	13 205 000
FDC et ADP prévus				
Total hors variation du fonds de roulement, y.c. FDC et ADP	13 267 000	13 205 000	13 267 000	13 205 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON LA NOMENCLATURE COMPTABLE

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019
Achats	23 515 000	6 752 000	19 089 700	5 396 500
Autres charges externes	22 518 000	39 321 000	17 650 300	31 763 500
Autres charges de gestion ordinaire	3 170 000	2 850 000	2 820 000	2 120 000
Subventions pour charges de service public	70 000	50 000	70 000	50 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	49 273 000	48 973 000	39 630 000	39 330 000
FDC et ADP prévus	0	0	0	0
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP	49 273 000	48 973 000	39 630 000	39 330 000

SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019
Immobilisations incorporelles	10 917 000	13 267 000	10 120 000	13 205 000
Immobilisations corporelles	2 350 000		3 085 000	
Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP	13 267 000	13 267 000	13 205 000	13 205 000
FDC et ADP prévus				
Total hors variation du fonds de roulement, y.c. FDC et ADP	13 267 000	13 267 000	13 205 000	13 205 000

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total
01 – Diffusion légale		6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000
02 – Information administrative, édition publique et promotion		56 240 000	56 240 000		46 535 000	46 535 000
Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement		62 240 000	62 240 000		52 535 000	52 535 000

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2018

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2017 (RAP 2017)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2017 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2017	AE LFI 2018 + reports 2017 vers 2018 + prévision de FDC et ADP	CP LFI 2018 + reports 2017 vers 2018 + prévision de FDC et ADP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2018
27 387 763		66 290 875	52 930 750	26 510 770

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP au-delà de 2021
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2018	CP demandés sur AE antérieures à 2019 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2020 sur AE antérieures à 2019	Estimation des CP 2021 sur AE antérieures à 2019	Estimation des CP au-delà de 2021 sur AE antérieures à 2019
26 510 770	15 365 209 0	6 429 951	2 900 000	1 815 610
AE nouvelles pour 2019 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2019 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2020 sur AE nouvelles en 2019	Estimation des CP 2021 sur AE nouvelles en 2019	Estimation des CP au-delà de 2021 sur AE nouvelles en 2019
62 240 000 0	37 169 791	11 323 739	6 938 261	6 808 209
Totaux	52 535 000	17 753 690	9 838 261	8 623 819

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENTS SUR AE 2019

CP 2019 demandés sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019	CP 2020 sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019	CP 2021 sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019	CP au-delà de 2021 sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019
59,7 %	18,2 %	11,1 %	10,9 %

Le programme 623 supporte l'essentiel des dépenses de fonctionnement courant et la totalité des investissements de la DILA.

En 2019, 60 % des AE nouvelles devraient être couvertes par des paiements en 2019.

Par ailleurs, 29 % des CP demandés en 2019 serviront à couvrir des AE antérieures à 2019.

Les dépenses qui seront engagées et payées dans l'année 2019 concernent principalement les achats de consommables pour l'imprimerie, les fluides, les frais postaux, les frais de manutention et de stockage ou encore la rémunération des auteurs.

En fonctionnement, la majorité des engagements pluriannuels concernent le domaine informatique (hébergement, maintenance des réseaux et applications...) et la gestion des sites internet.

Parmi les investissements, les CP 2019 sur engagements antérieurs à 2019 portent sur les projets d'envergure tels que la refonte du site « legifrance.gouv.fr » pour 900 000 €, les évolutions du site « service-public.fr » pour 500 000 €, la rénovation du datacenter de Rosny pour 800 000 € ou encore le projet immobilier du site de Desaix pour 600 000 €.

Édition et diffusion

Programme n° 623 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION N° 01

9,6 %

Diffusion légale

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement		6 000 000	6 000 000	0
Crédits de paiement		6 000 000	6 000 000	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

L'action 1 « Diffusion légale » concentre les crédits liés aux dépenses afférentes aux activités « cœur de métier » de l'ancienne direction des Journaux Officiels à savoir les travaux de collecte, de recouvrement et de facturation des annonces pour 6 000 000 € en AE en CP.

Concernant le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), la DILA propose, outre un outil de saisie en ligne (boamp.fr), un format d'échanges au standard XML afin de permettre aux acheteurs publics de saisir leurs annonces. Ce format est mis à la disposition des concentrateurs d'annonces qui se chargent du traitement des annonces destinées à être publiées. Le coût de la rémunération des concentrateurs est de 3 300 000 € en AE et en CP.

De plus, concernant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) réalisée dans le cadre de la mission de transparence de la vie économique et financière dévolue à la DILA, les opérations d'enregistrement de saisies, de contrôles spécifiques et de premier traitement des avis sont confiées, par conventions, aux greffes des tribunaux de commerce et des tribunaux civils compétents. Ces travaux de sous-traitance sont estimés à 2 700 000 € en AE et en CP.

ACTION N° 02

90,4 %

Information administrative, édition publique et promotion

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement		56 240 000	56 240 000	
Crédits de paiement		46 535 000	46 535 000	

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

L'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » concentre les activités informatiques, de renseignement administratif multicanal et de productions éditoriales. Elle intègre également les activités de gestion des ventes et de promotion ainsi que l'imprimerie. Le montant total des achats et autres charges externes de l'action 2 du programme 623 est de 40 223 000 € en AE et de 30 790 000 € en CP.

Depuis 2018, la fonction informatique de la DILA a été renforcée par la création de la sous-direction des systèmes d'information qui gère toutes les dépenses informatiques. Les principaux postes de dépenses informatiques sont les suivants :

- les prestations informatiques externalisées pour 11 250 000€ en AE et 7 476 000€ en CP ;
- l'entretien des applications logicielles pour 10 000 000 € en AE et 9 000 000 € en CP ;
- l'entretien et l'achat des matériels informatiques pour 2 400 000 € en AE et 1 670 000 € en CP ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage services pour 3 500 000 € en AE et 2 000 000 € en CP ;

À ces dépenses informatiques, s'ajoutent celles relatives aux frais de télécommunication, qui intègrent les coûts téléphoniques du centre d'appel interministériel (CAI) de Metz, pour 1 400 000 € en AE et 1 000 000 € en CP. Enfin, les autres dépenses concernent la veille et expertise pour 100 000 € en AE et CP et la sécurité pour 400 000 € en AE et 200 000 € en CP.

Pour la gestion du traitement des courriels le Département de l'information administrative et multi-canal dispose d'un budget, estimé à 1 000 000 € en AE et 700 000 € en CP pour 2019.

Les dépenses de fonctionnement, hors loyer budgétaire (imputé sur le programme 624), du CAI de Metz est de 190 000 € en AE et en CP. Le CAI dispose en effet d'un budget propre pour les dépenses de fluides (70 000 € en AE et en CP) et des achats documentaires (120 000 € en AE et CP).

Le département de l'édition et du débat public a une dotation de 300 000 € en AE et en CP. Ces dépenses portent sur la sous-traitance pour 130 000 € en AE et en CP, la maintenance d'applications pour 100 000 € en AE et en CP, des études et recherches avec notamment des études qualitatives auprès des utilisateurs des sites de la DILA pour 70 000 € en AE et en CP.

L'activité de distribution est externalisée permettant à la DILA en tant qu'éditeur de se rapprocher du standard de la profession et des modalités retenues par d'autres éditeurs publics de référence (Bibliothèque Nationale de France, Centre des Monuments Nationaux, Musée du Quai Branly...). Les prestations logistiques relatives à la réception, à l'entreposage, au stockage, à la préparation de commandes, à l'expédition et à la livraison d'ouvrages de la DILA sont estimées à 700 000 € en AE et en CP. De plus, la vente des ouvrages dans le réseau des libraires est également externalisée dans le cadre d'un contrat de dépôt vente complété d'un contrat de mandat. Cependant, la DILA demeure propriétaire des ouvrages livrés au distributeur et mis en dépôt chez ce dernier jusqu'à la vente définitive des ouvrages par ses revendeurs au client final. Le distributeur n'est donc jamais propriétaire des ouvrages. Les frais de distribution en librairie sont de 250 000 € en AE et en CP. Le coût des achats d'ouvrages destinés à la revente est estimé à 50 000 € en AE et CP. Enfin s'ajoutent à ces dépenses les frais de documentation technique de la DILA qui s'élèvent à 150 000 € en AE et à 100 000 € en CP. Leur gestion a été prise en charge par le Département de la promotion et de la diffusion depuis la fermeture du centre de documentation qui était situé quai Voltaire.

Le Département de la promotion et de la diffusion prend également en charge les actions commerciales qui se décomposent en plusieurs types de dépenses :

- le budget prévisionnel des actions promotionnelles et campagnes publicitaires est de 1 000 000 € en AE et 700 000 € en CP. Ces actions consistent essentiellement en des prestations de conseils média, d'achats d'espaces publicitaires et de montages de partenariats médias pour les campagnes d'intérêt général ou d'informations gouvernementales. Ce budget tient compte des diverses prestations telles que le routage de courriels ou la création de bannières internet et de courriels HTML qui sont mis en ligne sur les sites internet de la DILA ou d'autres sites (partenaires ou insertions payantes) afin d'assurer la promotion des produits de la DILA ;
- les frais liés aux foires, expositions, colloques et séminaires sont de 60 000 € en AE et en CP ;
- certaines rémunérations des attachés commerciaux sont exécutées en fonctionnement. Ainsi, le montant alloué pour cette dépense en T3 est de 130 000 € en AE et en CP ;
- les autres charges sont estimées à 143 000 € en AE et 104 000 € en CP.

Le budget alloué au Département de l'imprimerie se caractérise par l'achat de matières premières et la maintenance de l'outillage. Les achats de papiers sont estimés à 1 800 000 € en AE et 1 500 000 € en CP, les achats de plaques d'impression offset et de produits associés (encres, vernis, solvants...) à 800 000 € en AE et 600 000 € en CP et les achats de pièces détachées pour 250 000 € en AE et 150 000 € en CP. Les travaux de sous-traitance d'impression

sont prévus à hauteur de 300 000 € en AE et CP et les frais postaux à hauteur de 300 000 € en AE et 250 000 € en CP. L'entretien du matériel reprographique est estimé à 600 000 € en AE et 400 000 € en CP et l'entretien du matériel technique est chiffré à 300 000 € en AE et à 150 000 € en CP. La maintenance des matériels de production et les travaux d'entretien et de réparation sont estimés à 500 000 € en AE et 300 000 € en CP.

Les dépenses de fluides (d'eau, d'air comprimé, d'électricité, de chauffage urbain et de gaz), quant à elles, sont estimées à 1 000 000 € en AE et 1 400 000 € en CP. L'entretien du terrain bâti, dont font partie les travaux immobiliers, est estimé à 1 200 000 € en AE et 900 000 € en CP et celui des ascenseurs à 150 000 € en AE et 100 000 € en CP. Les autres dépenses concernent la collecte des déchets pour 50 000 € en AE et 40 000 € en CP et le nettoyage pour 250 000 € en CP.

AUTRES CHARGES DE GESTION ORDINAIRE

D'un montant total de 2 700 000 € en AE et 2 500 000 € en CP, ce poste regroupe les redevances versées et les impôts et taxes.

Il comprend :

- les acquisitions de licences informatiques à hauteur de 1 990 000 € en AE et 1 790 000 € en CP ;
- la redevance annuelle versée, dans le cadre de la délégation de service public, au Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIGPC) est estimée à 290 000 € en AE et CP ;
- les droits d'auteur et reproduction versés aux auteurs pour 420 000 € en AE et en CP.

SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

Depuis 2014, la DILA finance, en collaboration avec les greffiers des tribunaux de commerce et la presse, le groupement d'intérêt public « plateforme de publicité légale des entreprises » (PPLE) pour la réalisation d'un portail public donnant accès à l'ensemble des informations légales sur les entreprises (création, modification et vie des entreprises). En 2019, la subvention sera de 50 000 € en AE et CP.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2019, la programmation des investissements portera essentiellement sur les évolutions dans le domaine informatique visant à répondre aux exigences suivantes :

- Sécuriser les processus de production et de diffusion du journal officiel ;
- Améliorer l'efficacité des processus (automatisation) dans un but de réduction des moyens humains ;
- Diminuer les coûts de fonctionnement ;
- Répondre aux exigences réglementaires.

En matière de production régalienn

Le projet de refonte du site « legifrance.gouv.fr » s'achèvera fin 2018 et des paiements sont prévus en 2019 à hauteur de 900 000 €. Après cette refonte, des développements itératifs sont programmés pour 500 000 € en AE et CP afin d'améliorer le site suite aux retours des usagers et des demandes du secrétariat général du Gouvernement (SGG).

Les travaux de sécurisation de la chaîne de production du « Journal officiel », initiés en 2018 à la suite de l'audit réalisé par la Mission d'organisation des services du premier ministre (MOSPM), seront poursuivis pour 500 000 € en AE et CP.

Dans le cadre du rapprochement des outils SOLON (Système d'organisation en ligne des opérations normatives) et STILA (Solution de traitement de l'information légale), des évolutions, pour un montant de 500 000 € en AE et CP, seront réalisées afin d'intégrer de nouveaux flux et d'assurer l'intégration de la signature électronique dans STILA.

Un projet de refonte complète est en cours d'instruction en lien avec le secrétariat général du Gouvernement (SGG). Le dimensionnement du projet n'est pas encore totalement défini, il est toutefois inscrit au PLF un budget de 2 000 000 € en AE et 1 130 000 € en CP.

Enfin, la mise en œuvre de la recette sur l'ensemble des applications portées par le département de l'information légale est estimée à 600 000 € en AE et 500 000 € en CP. L'harmonisation des formulaires des marchés publics européens et nationaux du BOAMP web est prévue pour 500 000 € en AE et CP.

En matière d'administration numérique

La DILA maintient ses investissements pour assurer aux usagers un meilleur accès à la diffusion numérique en matière d'information administrative. De nouvelles démarches seront proposées sur le site « service-public.fr » (SP) pour une prévision fixée à hauteur de 1 000 000 € en AE et 750 000 € en CP. Les démarches lancées en 2018 seront achevées en 2019 pour un montant de 250 000 € en CP.

Par ailleurs, les évolutions sur SP engagées en 2018 seront soldées en 2019 pour un coût de 500 000 € en CP et de nouvelles évolutions (SP itération) seront mises en œuvre pour 2 000 000 € en AE et 1 500 000 € en CP. Ces développements visent à renforcer la personnalisation de l'accès à l'information administrative (contenus, services, simulateurs...), améliorer la qualité sur la base de la prise en compte des attentes des usagers et fiabiliser les contenus en renforçant les partenariats avec les administrations et organismes sociaux.

La refonte de briques du système d'information de l'administration numérique (SIAN) est envisagée afin de mettre en œuvre les recommandations de l'audit organisationnel, fonctionnel et technique de la DINSIC réalisé sur l'ensemble du SIAN : notamment la plateforme d'échange et de confiance (PEC), plateforme de services en ligne (PSL), SP et le gestionnaire de suivi (GS). Le coût des travaux est estimé à 1 000 000 € en AE et 750 000 € en CP.

Une refonte de la PEC est en cours d'instruction afin de remplacer des briques devenues obsolètes. Des échanges avec la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication (DINSIC) permettront de définir le périmètre des travaux et le porteur du projet qui est chiffré à 1 500 000 € en AE et 750 000 € en CP.

La refonte de l'annuaire du site « service-public.fr » sera finalisée pour 100 000 € en CP.

En matière d'édition publique

La refonte de l'offre éditoriale, lancée en 2016, va être achevée en 2019 avec l'ouverture du site internet « La documentation française » qui proposera la mise à disposition de contenus web gratuits et multi formats. Il est prévu une consommation de CP à hauteur de 300 000 €.

En matière d'infrastructure et de sécurité informatique

Après la création en 2017 du datacenter de Nogent-sur-Marne et une première mise à niveau de celui de Rosny-sous-Bois (mise en conformité PSSI-E), de nouveaux travaux seront réalisés afin de rénover le datacenter de Rosny et mettre en place un plan de continuité de l'activité (continuité du JO) pour 800 000 € en CP.

Il est également prévu une dotation de 500 000 € en AE et CP pour l'entretien des deux datacenters.

Enfin, un projet de recherche et développement dans le domaine de la sécurisation est programmé pour 500 000 € en AE et 300 000 € en CP.

Le montant alloué aux évolutions des outils de gestion pour 2019 est de 150 000 € en AE et CP. L'achat de licences « Zenworks » pour la gestion du parc informatique est prévu pour 50 000 €.

Enfin, un projet de création de messagerie collaborative doté d'un répertoire actif (Activ directory) est prévu pour 417 000 € en AE.

En matière de travaux immobiliers

Le projet immobilier Desaix 2018-2019 destiné à augmenter la surface de bureaux fait l'objet d'une prévision de CP à hauteur de 600 000 €.

Un nouveau projet portant sur l'étanchéité des terrasses sera lancé pour un coût de 300 000 € en AE et CP.

Divers petits projets sont programmés pour un montant total de 900 000 € en AE et 625 000 € en CP parmi lesquels on peut citer le projet de sûreté et sécurité de l'accès par la rue Saint-Saëns qui va permettre de supprimer le gardiennage de nuit pour 125 000 € en AE et CP.

Pour l'imprimerie

Sont programmés au PLF 2019 , le projet d'acquisition d'un CTP (Computer to Plaque) destiné à réaliser la gravure des plaques depuis la plateforme d'imposition pour 250 000 € en AE et CP et divers remplacements de matériels périphériques pour un montant de 200 000 € en AE et CP.

Le tableau ci-après retrace les projets d'investissement programmés sur 2019 :

PROJET 2019	AE	CP
<i>Refonte légifrance</i>		900 000
<i>Evolutions LEGIFRANCE post projet</i>	500 000	500 000
<i>Expérimentation chaîne JO</i>	500 000	500 000
<i>Recettes applicatives</i>	600 000	500 000
<i>Refonte formulaires BOAMP web</i>	500 000	500 000
<i>Evolutions SOLON STILA</i>	500 000	500 000
<i>Refonte SOLON STILA</i>	2 000 000	1 130 000
Production régaliennne	4 600 000	4 530 000
<i>SP itération 2018</i>		500 000
<i>SP itération 2019</i>	2 000 000	1 500 000
<i>Démarches 2018</i>		250 000
<i>Démarches 2019</i>	1 000 000	750 000
<i>Refonte briques SIAN</i>	1 000 000	750 000
<i>PEC</i>	1 500 000	750 000
<i>Refonte annuaire SP</i>		100 000
Administration Numérique	5 500 000	4 600 000
<i>Plateforme éditoriale</i>	0	300 000
Edition	0	300 000
<i>Rénovation datacenter Rosny</i>	0	800 000
<i>Entretien datacenters</i>	500 000	500 000
<i>R&D sécurisation</i>	500 000	300 000
<i>logiciels ZENWORKS</i>	50 000	50 000
<i>Messagerie</i>	417 000	
Infrastructure & sécurité	1 467 000	1 650 000
<i>Evolutions Outils de gestion (BO,...)</i>	150 000	150 000
Gestion	150 000	150 000
<i>CTP</i>	250 000	250 000
<i>Modernisation de l'outil de production</i>	200 000	200 000
Imprimerie	450 000	450 000
<i>Etanchéité terrasses</i>	300 000	300 000
<i>Projet immobilier Desaix 2018-2019</i>		600 000
<i>Réhabilitation cafétéria</i>	100 000	100 000
<i>Sous répartiteurs</i>	100 000	100 000
<i>Sûreté et sécurité accès Saint Saëns pour suppression gardiennage nuit</i>	125 000	125 000
<i>Mise en sécurité incendie escalier honneur</i>	275 000	100 000
<i>Recoupement coupe feu et planche gaines techniques</i>	50 000	50 000
<i>Remplacement pavés verre</i>	50 000	50 000
<i>Façade cour honneur</i>	100 000	100 000
Projet Immobilier	1 100 000	1 525 000
Total	13 267 000	13 205 000

PROGRAMME 624

PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES

MINISTRE CONCERNÉ : ÉDOUARD PHILIPPE, PREMIER MINISTRE

Présentation stratégique du projet annuel de performances	40
Objectifs et indicateurs de performance	41
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	46
Justification au premier euro	50

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Bertrand MUNCH

Directeur de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 624 : Pilotage et ressources humaines

Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » regroupe les crédits de personnel de la DILA, de rétribution de la Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (SACIJO) ainsi que les crédits de fonctionnement courant répartis en trois actions :

- Pilotage, modernisation et activités numériques ;
- Dépenses de personnel ;
- Convention État – SACIJO.

Les crédits de ce programme couvrent essentiellement des dépenses de personnel et notamment les coûts de la sous-traitance assurée par la SACIJO qui sont en baisse en 2019 du fait du plan de départ volontaire basé sur le plan « 3M » (modernisation, mutualisation, mutation) de la presse parisienne. La SACIJO est l'imprimeur historique depuis le XIX^e siècle de la DILA. Les obligations réciproques des deux entités sont régies par une convention de 1945, actualisée en 1997 puis en 2007. Le plan de départ volontaire des salariés de la SACIJO a été signé en 2016 pour adapter les effectifs et compétences aux activités qui ont fortement évolué vers les travaux numériques (arrêt de l'impression papier du JO au 1^{er} janvier 2016). Il va générer d'importantes économies sur les prochaines années : la trajectoire 2018-2022 prévoit une baisse des dépenses de la SACIJO de près de 9 M€ (de 43,1 M€ en 2018 à 34,2 M€ en 2022), avec des premiers effets attendus en 2019.

De la même manière, l'adaptation des effectifs de la DILA se poursuit avec un plan de « Cessation Anticipée Volontaire d'Activité » (CAVA), également mis en œuvre depuis 2016 pour les agents de droit privé de la DILA. Il générera une baisse significative des crédits de personnel en 2019.

Par ailleurs, dans le cadre de la mutualisation des fonctions supports des services du Premier ministre, la DILA transfère huit ETPT et la masse salariale correspondante, soit 0,7 M€ (dont 0,1 M€ au titre du financement du CAS pensions), au programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » de la mission « Direction de l'action du Gouvernement ». Cette mesure traduit le transfert de la gestion des marchés publics à la direction des services administratifs et financiers (DSAF) pour six ETPT ainsi que la gestion des frais de déplacement sur CHORUS DT pour un ETPT. Enfin, le dernier ETPT transféré concerne le médecin de prévention.

L'action 1 du programme 624 porte les dépenses de fonctionnement courant, notamment les moyens logistiques, sur lesquelles la DILA maintient des efforts importants de baisse des coûts.

La direction de l'information légale et administrative (DILA) poursuivra en 2019 ses efforts de rationalisation, notamment dans le domaine immobilier. L'objectif de 2019 est de libérer des espaces sur le site de Ségur afin de réduire les coûts d'occupation des services. Elle est rendue possible par la baisse globale des effectifs et par les travaux de restructuration des locaux du site de Desaix qui vont accroître la surface de bureaux.

Les indicateurs et objectifs de ce programme concernent l'optimisation des fonctions support et la rationalisation du parc immobilier. Ils n'ont pas fait l'objet de changements par rapport au PLF 2018.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Optimiser les fonctions soutien

INDICATEUR 1.1

Ratio d'efficacité bureautique

INDICATEUR 1.2

Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

INDICATEUR 1.3

Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

OBJECTIF 2

Rationaliser l'occupation du parc immobilier

INDICATEUR 2.1

Efficacité de la gestion immobilière

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF N° 1

Optimiser les fonctions soutien

Dès 2010, la DILA s'est inscrite dans la politique d'amélioration de l'efficacité de la gestion publique en adoptant les trois premiers indicateurs interministériels prônés à l'époque, ce malgré les spécificités de sa gestion.

La DILA a ainsi retenu de présenter ces trois indicateurs interministériels dans le cadre de son objectif d'optimisation des fonctions soutien : la gestion bureautique, la gestion des ressources humaines et l'emploi de travailleurs handicapés. Ces indicateurs correspondent aux efforts pérennes d'amélioration de gestion de la direction dans deux secteurs clés.

La DILA a adopté les deux premiers indicateurs d'efficacité car elle est autonome pour la gestion de son parc informatique et bureautique. Elle procède elle-même à l'acquisition de ses matériels et logiciels et gère un parc informatique diversifié, adapté à ses activités (postes fixes, portables pour les accès distants des personnels informatique d'astreinte, site de secours équipé dans le cadre du plan de continuité d'activités, postes en libre accès dans les salles de réunion, postes réservés pour des consultants extérieurs). La dématérialisation et la nécessité de continuité d'activités pour la production du Journal officiel implique un nombre de postes de travail supérieur à l'effectif permanent.

De même, la DILA assure elle-même avec un logiciel spécifique, la gestion, la paie et le suivi de la formation de ses différentes catégories de personnel (salariés de droit privé sous la convention collective de la presse parisienne, fonctionnaires, agents contractuels de droit public, étudiants et apprentis). À cet égard, la DILA peut être comparée à d'autres administrations plus importantes au niveau du ratio effectif gérant sur effectif géré.

Le troisième indicateur interministériel d'emploi de travailleurs handicapés a été adopté en 2012 à la demande de la direction du budget compte tenu de l'autonomie de recrutement de la DILA (recrutement distinct de celui opéré par la DSAF pour les services du Premier ministre).

INDICATEUR 1.1

transversal

Ratio d'efficacité bureautique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Ratio d'efficacité bureautique	euros/poste	878	1 457	1 550	1 734	1 829	1 644

Précisions méthodologiques

Source des données : Sous-direction des systèmes d'information.

Mode de calcul : Au numérateur : coût des achats de PC fixes et portables, imprimantes, serveurs et licences bureautiques, maintenance, télécommunications, support de proximité, formations bureautiques (conformément au périmètre de l'indicateur interministériel) ; A noter : Contrairement aux résultats des années 2015 et 2016, les dépenses de personnel sont incluses à partir de 2017.

Au dénominateur : nombre total de postes de travail (fixes et portables) gérés pour l'ensemble de la mission par le département des infrastructures et des services.

Commentaires : Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'assistance bureautique est sous-traitée auprès d'un prestataire extérieur. La DILA a gardé la charge de l'achat de ses postes informatiques. Du fait de l'intégration des dépenses de personnel en lien avec l'assistance et la maintenance auprès des utilisateurs dans le calcul du ratio en 2017 et dans la détermination des prévisions et de la cible, les données ne sont pas comparables avec le résultat de l'année 2016. En intégrant les dépenses de personnel, le ratio pour l'année 2016 serait en comparaison de 1 316 euros par poste.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

L'augmentation des prévisions 2018, 2019 et de la cible du ratio d'efficacité bureautique par rapport au résultat 2017, s'explique par les différents facteurs suivants :

Une partie de la hausse des coûts est liée aux déménagements consécutifs à la rationalisation du parc immobilier de la DILA (emménagement sur le site « Ségur » ; fermeture des sites « quai Voltaire et Mirabeau »). Pour mener à bien ces opérations, il a été nécessaire en 2017 de faire appel à notre prestataire extérieur pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation des locaux (ressource de chef de projet) ainsi qu'à des heures supplémentaires de techniciens ayant notamment été amenés à intervenir le week-end pour les déménagements.

L'équipe support informatique auprès des utilisateurs a aussi été renforcée en prévision des déménagements de 200 agents (désinstallation/réinstallation individuelle) avec une hausse des dépenses de personnel.

L'année 2017 a ainsi été marquée par la réalisation de nombreux travaux sur le site « Desaix » nécessitant des coupures de courant certains week-ends. Ces opérations ont nécessité la présence sur site de personnel. Des matériels rendus défectueux par des microcoupures ont également dû être remplacés.

A ces éléments spécifiques à 2017, s'ajoute le renouvellement régulier du parc informatique. Ces achats visent à renouveler les postes les plus anciens (plus de 5 ans) et d'acheter des postes très spécifiques pour les départements métiers (graphique / édition / vidéo).

Par ailleurs, depuis début 2018, les déploiements de nouvelles versions de logiciels (navigateurs, Acrobat reader, etc) ont été plus systématiques et régulières afin de répondre aux exigences croissantes en termes de sécurité informatique et d'harmoniser les versions déployées sur les postes de travail.

Concernant le nombre de postes informatiques, la mise en œuvre des contraintes de sécurité ANSSI impose dans certains cas de mettre à disposition d'un même agent plusieurs postes informatiques. La DILA fournit également des postes (plus de 200 postes) à des utilisateurs autres que des agents DILA : la SACIJO pour les agents mutualisés et l'atelier graphique, les agents mis à disposition du CAI de Metz, les prestataires extérieurs dans les équipes de développement, de maintenance, de support et d'exploitation.

Par ailleurs, les activités liées à la production continue du Journal officiel (90 postes) nécessitent le maintien en conditions opérationnelles d'un site de secours et des astreintes techniques et fonctionnelles à distance, ce qui implique l'utilisation de matériel supplémentaire.

L'année 2018 a permis de planifier et lancer la migration vers Windows 10 (à la suite de l'arrêt par Microsoft du support Windows 7 fin 2019). Cette migration obligatoire va nécessiter de remplacer une partie du parc informatique non compatible à ce jour avec Windows 10. Ces achats étalés sur 2018 et 2019 sont d'autant plus importants que la DILA a des activités spécifiques de développement, de PAO ou de vidéo nécessitant l'acquisition de postes très spécifiques pouvant dépasser les 5000 € par poste. Parallèlement, des formations seront nécessaires afin d'accompagner au mieux ces changements.

INDICATEUR 1.2 transversal

Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	2,85	2,81	2,65	2,74	2,9	2,39

Précisions méthodologiques

Le ratio interministériel d'efficacité de la gestion des ressources humaines rapporte les effectifs gérants (en ETPT), consacrant la majeure partie de leur temps à la gestion des RH (pilotage, recrutements, administration, formation, paye, conditions de travail...), aux effectifs gérés soit l'effectif physique moyen rémunéré, y compris les personnels temporaires.

Source des données : département des ressources humaines et données RH issues de l'application de gestion Pléiades.

Mode de calcul : au numérateur, les effectifs gérants et au dénominateur les effectifs gérés.

Commentaires : il est tenu compte de la moyenne du nombre de fiches de paie établi chaque mois pour l'effectif géré.

La cible est révisée à 2,95 et la justification est faite en fonction de cette actualisation.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La baisse globale des effectifs, dans le cadre du dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA) lancé fin 2016 et les départs en retraite, impacte à la fois les effectifs gérés et gérants sur les trois prochaines années, mais dans des proportions différentes.

La révision des prévisions 2018 et 2019 ainsi que la cible 2020 tient compte d'une baisse progressive plus importante que prévue initialement des effectifs gérés alors que l'effectif gérant reste stable. En effet, un seul départ est prévu en décembre 2019 concernant l'effectif gérant car l'équipe est essentiellement composée de jeunes agents .

Pour rappel, la diminution des effectifs dépend d'événements prévisibles comme les départs à la retraite et l'exécution des plans de départs anticipés à la retraite mais aussi de situations non anticipables telles que des démissions, des décès. La date de départ des agents éligibles au dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA), si toutefois ceux-ci ne refusent pas d'y adhérer, est modifiable pour convenance personnelle.

INDICATEUR 1.3 transversal

Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	4,46	4,33	4,3	4,3	4,3	4,57

Précisions méthodologiques

Source des données : département des ressources humaines.

Mode de calcul : le ratio d'emploi de travailleurs handicapés est calculé en pourcentage des effectifs réels (hors les mises à disposition).

Commentaires : le ratio tient compte des seuls travailleurs handicapés déclarés et d'unités déductibles acquises à la suite des travaux confiés à des établissements d'aide par le travail (ESAT). À titre d'information, la DILA verse une contribution annuelle au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHFP).

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Les prévisions des années 2018 et 2019 sont stables et en légère baisse par rapport au taux réel de 2017. En effet, la diminution de l'effectif global est moindre que celle constatée en 2017 alors que le nombre de personnes en situation de handicap baissera très sensiblement avec moins huit emplois (départs de toutes natures), ce qui induit une baisse mécanique du taux.

La cible 2020 remontera légèrement en raison du ralentissement de la diminution de l'effectif global et de la stabilisation prévisionnelle du nombre de personnes en situation de handicap, employées.

Pour autant, la DILA reste engagée dans une politique dynamique de soutien à l'emploi de personnes en situation de handicap au travers des actions suivantes :

- le développement des relations avec les personnes en recherche d'emploi disposant d'une reconnaissance RQTH par la diffusion d'offres d'emplois sur les sites spécialisés et la proposition systématique d'un entretien avec chaque candidat postulant ;
- une facilité accordée aux départements pour le recrutement de personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé ;
- des actions d'information et de sensibilisation par une communication sur cette politique. La participation active de la DILA à l'événement DUODAY, qui consistait à placer durant une journée une personne en situation de handicap en binôme avec un agent « accueillant » sur son poste de travail, en est un exemple. La personne accueillie a participé activement aux activités de la personne accueillante. L'objectif était principalement de permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir un métier.
- des formations adaptées, en soutien aux agents accueillant dans leur équipe une personne en situation de handicap.

OBJECTIF N° 2**Rationaliser l'occupation du parc immobilier**

Cet objectif a été fixé par le secrétaire général du Gouvernement dès novembre 2008, avant la fusion des deux directions (la Documentation Française et les Journaux officiels). De 2009 à 2013, cette rationalisation s'est concrétisée avec :

- l'ouverture du centre d'appel téléphonique à Metz à l'automne 2009, en remplacement des 9 centres interministériels de renseignement administratif installés en région ;
- l'installation de 120 agents avenue de Ségur fin 2010 et la fermeture du site d'Aubervilliers en 2011 ;
- la rénovation progressive et la mise aux normes de surfaces importantes rue Desaix et la création d'une nouvelle salle informatique (ouverte fin 2012) ;
- le redéploiement fonctionnel d'effectifs entre les sites en 2013 en préparation de la fermeture du site « Ségur » pour travaux ;
- l'installation à l'automne 2013 d'environ 80 personnes dans des locaux loués Tour Mirabeau, à proximité du site « Desaix », pendant la durée des travaux sur le site ministériel de « Ségur ».

Une nouvelle étape a été franchie fin 2017 – début 2018 avec le regroupement des agents parisiens DILA sur deux sites (« Desaix et Ségur ») au lieu de trois, avec la libération du site de « Mirabeau » fin juin 2017 et de l'Hôtel de Mailly-Nesle quai Voltaire début 2018 (site qui va être vendu commercialement au Musée d'Orsay).

La rationalisation engagée dès 2010 (réduction du nombre de sites et économies d'échelle sur les dépenses d'entretien immobilier) va se prolonger jusqu'en 2020 avec un regroupement progressif des agents sur le site « Desaix ». L'occupation des surfaces est optimisée au fur et à mesure de la diminution des effectifs, même si les résultats ne sont pas visibles immédiatement du fait de la nécessité de réhabilitation / rénovation des locaux avant leur réaffectation.

INDICATEUR 2.1 transversal**Efficiences de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2016 Réalisation	2017 Réalisation	2018 Prévision PAP 2018	2018 Prévision actualisée	2019 Prévision	2020 Cible
Ratio SUN / poste de travail	m ² /poste	11,5	14,24	12,76	12,7	13,76	13,8
Ratio Entretien courant / SUB	€	17,65	14,61	16,72	16,72	16,44	15,92
Ratio Entretien lourd / SUB	€	20,51	13,8	17,51	18,45	18,09	16,72

Précisions méthodologiques

Source des données : département des moyens généraux pour les surfaces ; département ressources humaines pour les effectifs et département des affaires financières pour les dépenses.

Mode de calcul : afin de faciliter la comparaison interministérielle, les surfaces industrielles ne sont pas prises en compte pour le calcul du ratio SUN par poste de travail, qui est ici publié pour les seules surfaces de bureaux, avec les effectifs correspondants.

Commentaires : Depuis début 2018, la DILA a réussi sa rationalisation immobilière de ses sites parisiens en regroupant ses agents sur seulement deux sites : « Desaix », « Ségur » et en maintenant le site de « Metz ».

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Avec la libération des locaux des sites « Mirabeau » en 2017 et « quai Voltaire » en 2018, la DILA a regroupé ses effectifs parisiens sur deux sites (« Desaix » et « Ségur »). Le site de « Metz » est maintenu. Cette rationalisation a permis dès le début 2018 de réduire la surface totale de bureaux et par conséquent la moyenne de m² de bureau par agent.

Dans le but de poursuivre cette rationalisation immobilière, la DILA prévoit de rapatrier un maximum d'agents actuellement en poste sur le site de « Ségur » vers le site « Desaix », historiquement celui de la DILA (et avant 2010 de la Direction des Journaux officiels). Cette opération doit permettre de rendre de 250 à 300 m² à Ségur en 2019 et autant en 2020 aux services du Premier ministre. Début 2018, 93 m² ont déjà été libérés à Ségur pour regrouper sur « Desaix » une partie des équipes informatiques en lien avec la création de la sous-direction des systèmes d'information (arrêté du 2 janvier 2017 portant organisation de la DILA) pour optimiser le fonctionnement de cette nouvelle sous-direction et faciliter ses échanges avec les équipes « métiers ».

Afin d'accompagner au mieux ces opérations de déménagement et de réinstallation des agents, la DILA va sur Desaix transformer 484 m² de logements de fonction en bureaux (fin des travaux pour 2019).

L'objectif à long terme est de regrouper tous les agents parisiens sur le site « Desaix ».

Parallèlement, les effectifs continuent de diminuer fortement entre 2018 et 2020 en lien avec les départs d'agents entrant dans le dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité d'une part et les départs naturels en retraite d'autre part.

La restructuration en cours des surfaces de bureaux et la baisse simultanée des effectifs font que la prévision du ratio 2019 et la cible 2020 augmentent mécaniquement.

La prévision actualisée 2018 du ratio « entretien courant / surface utile brute » tient compte des charges courantes pour l'entretien du site « Ségur », supérieures à celles de Desaix. Ces charges baisseront à partir de 2019 en raison du nombre de m² que la DILA remettra à disposition des services du Premier ministre, lors du transfert d'agents vers le site « Desaix ».

Les prévisions et la cible du ratio « entretien lourd / surface utile brute » comprennent le coût des travaux de transformation et de rénovation des locaux nécessaires pour le regroupement au maximum sur le site « Desaix » entre 2018 et 2020. Des travaux de mise en conformité des lignes réseaux sont également prévus à cette occasion.

Les économies sur les dépenses d'entretien réalisées en 2017 absorbent une partie du surcoût des dépenses d'entretien du site « Ségur » que la DILA finance à partir de 2018. En effet, ce nouveau site met à disposition de l'ensemble du personnel de nouvelles prestations collectives de qualités supérieures (crèche, salle de sport, auditorium, etc.) que la DILA ne supportait pas auparavant dans ses frais de fonctionnement.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS DEMANDÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques	8 000 000		8 000 000	
03 – Dépenses de personnel	65 912 746		65 912 746	
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels	39 859 000		39 859 000	
Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement	113 771 746		113 771 746	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques	7 700 000		7 700 000	
03 – Dépenses de personnel	65 912 746		65 912 746	
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels	39 859 000		39 859 000	
Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement	113 471 746		113 471 746	

2019 / PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET NATURE

ACTION n° 01 : Pilotage, modernisation et activités numériques

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	695 000	595 000	475 000	475 000
Autres charges externes	6 636 800	6 436 800	6 739 800	6 439 800
Autres charges de gestion ordinaire	668 000	668 000	785 000	785 000
Charges financières	200	200	200	200
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	8 000 000	7 700 000	8 000 000	7 700 000
FDC et ADP prévus				
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP	8 000 000	7 700 000	8 000 000	7 700 000

ACTION n° 02 : Promotion et distribution des publications

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP				
FDC et ADP prévus				
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP				

Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

ACTION n° 03 : Dépenses de personnel

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Charges de personnel	69 694 856	69 694 856	65 912 746	65 912 746
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	69 694 856	69 694 856	65 912 746	65 912 746
FDC et ADP prévus				
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP	69 694 856	69 694 856	65 912 746	65 912 746

ACTION n° 04 : Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	43 058 000	43 058 000		
Autres charges externes			39 859 000	39 859 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	43 058 000	43 058 000	39 859 000	39 859 000
FDC et ADP prévus				
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP	43 058 000	43 058 000	39 859 000	39 859 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON LA NOMENCLATURE COMPTABLE

SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019
Achats	43 753 000	475 000	43 653 000	475 000
Autres charges externes	6 636 800	46 598 800	6 436 800	46 298 800
Autres charges de gestion ordinaire	668 000	785 000	668 000	785 000
Charges de personnel	69 694 856	65 912 746	69 694 856	65 912 746
Charges financières	200	200	200	200
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	120 752 856	113 771 746	120 452 856	113 471 746
FDC et ADP prévus				
Total hors résultat d'exploitation, y.c. FDC et ADP	120 752 856	113 771 746	120 452 856	113 471 746

SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2018	Demandées pour 2019	Ouverts en LFI pour 2018	Demandés pour 2019
Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP				
FDC et ADP prévus				
Total hors variation du fonds de roulement, y.c. FDC et ADP				

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques		8 000 000	8 000 000		7 700 000	7 700 000
02 – Promotion et distribution des publications						
03 – Dépenses de personnel	65 912 746	0	65 912 746	65 912 746	0	65 912 746
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels		39 859 000	39 859 000		39 859 000	39 859 000
Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement	65 912 746	47 859 000	113 771 746	65 912 746	47 559 000	113 471 746

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

MESURES DE TRANSFERTS

Dans le cadre de la mutualisation des fonctions supports, la DILA procède au transfert de 8 ETPT et de 701 773 € de dépenses de personnel (titre 2) au profit de la Direction des services administratifs et financiers (DSAF). Ce mouvement, qui s'effectue du programme 624 « Pilotage et ressources humaines » de la mission « Publications officielles et information administrative » au profit du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » de la mission « Direction de l'action du Gouvernement », correspond à la reprise des procédures de marchés publics de la DILA par le bureau des achats ministériels de la DSAF, au renforcement du service de santé au travail ministériel, ainsi qu'au transfert de la gestion des déplacements vers la DSAF.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

MESURES DE TRANSFERTS

	Crédits						Emplois		
	T2 hors CAS Pensions	T2 CAS Pensions	Total T2	Hors T2 AE	Hors T2 CP	Total AE	Total CP	ETPT ministériels	ETPT Hors État
Transferts entrants									
Transferts sortants	-516 014	-185 759	-701 773		0	-701 773	-701 773	-8	
Solde des transferts	-516 014	-185 759	-701 773		0	-701 773	-701 773	-8	

Dans le cadre de la mutualisation des fonctions supports, la DILA procède au transfert de 8 ETPT et de 701 773 € de dépenses de personnel (titre 2) au profit de la Direction des services administratifs et financiers (DSAF). Ce mouvement, qui s'effectue du programme 624 « Pilotage et ressources humaines » de la mission « Publications officielles et information administrative » au profit du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » de la mission « Direction de l'action du Gouvernement », correspond à la reprise des procédures de marchés publics de la DILA par le bureau des achats ministériels de la DSAF, au renforcement du service de santé au travail ministériel, ainsi qu'au transfert de la gestion des déplacements vers la DSAF.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

Catégorie d'emplois	Plafond autorisé pour 2018 (1)	Effet des mesures de périmètre pour 2019 (2)	Effet des mesures de transfert pour 2019 (3)	Effet des corrections techniques pour 2019 (4)	Impact des schémas d'emplois pour 2019 (5) = 6-1-2-3-4	dont extension en année pleine des schémas d'emplois 2018 sur 2019 (7)	dont impact des schémas d'emplois 2019 sur 2019 (8)	Plafond demandé pour 2019 (6)
Catégorie A+	5			3	0	0	0	8
Catégorie A	103				-7	-3	-4	96
Catégorie B	31		-7		-5	-3	-2	19
Catégorie C	76				-4	-2	-2	72
Contractuels	489		-1	-1	-19	-8	-11	468
Total	704		-8	2	-35	-16	-19	663

Le plafond d'emplois pour 2018 de la direction de l'information légale et administrative est fixé à 663 ETPT. Entre 2018 et 2019, la réduction d'effectifs opérée est de 41 ETPT. Cette diminution résulte :

- de l'effet sur 2019 du schéma d'emplois 2018 de -16 ETPT ;
- de l'effet du schéma d'emplois 2019 de -19 ETPT ;
- de l'effet d'une mesure de transfert de -8 ETPT.
- d'une correction technique de -1 ETPT sur les contractuels afin de tenir compte du mode de calcul de l'impact du schéma d'emplois de 2018 sur 2019 pour lequel les entrées et les sorties sont arrondis à une seule décimale.
- d'une correction technique de 3 ETPT sur la catégorie A+ afin de tenir compte de mouvements en 2018 qui n'avaient pas été prévus lors de l'établissement du projet annuel de performance de 2018 soit 4 entrées et 1 sortie.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS

(en ETP)

Catégorie d'emplois	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois du programme
Catégorie A	8	8	7				-8
Catégorie B	4	4	7				-4
Catégorie C	4	4	7				-4
Contractuels	31	31	7	9	9	7	-22
Total	47	47	7	9	9	7	-38

Le schéma d'emplois représente une baisse sensible des effectifs qui résulte :

- de la mise en œuvre du dispositif de cessation anticipée et volontaire d'activité (CAVA) applicable aux personnels de droit privé de la DILA nés avant 1964.
Le plan, négocié en 2016, se traduira en 2019 par une augmentation sensible du nombre de départs annuels. Une estimation précise du nombre de départs annuels reste toutefois aléatoire, compte tenu de la spécificité du dispositif qui repose sur le volontariat et donne aux salariés éligibles une certaine latitude quant à leur date d'adhésion effective. Compte tenu de ces éléments, le nombre de départs au titre de ce plan a été estimé à 24 ETP, auxquels s'ajoutent 2 départs en retraite d'agents de droit privé ;
- de 21 départs en retraite d'agents de droit public ;
Si aucun départ d'agent de droit privé ne sera remplacé, 9 primo-recrutements sont programmés sur des emplois de droit public dans les secteurs identifiés comme stratégiques par la DILA au regard de l'évolution de ses missions. Une valorisation des flux de sortie et d'entrée à mi-année a été retenue.

Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	LFI 2018 ETPT	PLF 2019 ETPT
Administration centrale	704	663
Services régionaux		
Services départementaux		
Opérateurs		
Services à l'étranger		
Autres		
Total	704	663

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	ETPT
03 – Dépenses de personnel	663
Total	663

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle Exécution 2018 retraitée	59,1
Prévision Exécution 2018 hors CAS Pensions	64,7
Impact des mesures de transferts et de périmètre 2018–2019	-0,5
Débasage de dépenses au profil atypique :	-5,1
– GIPA	-0
– Indemnisation des jours de CET	-0,1
– Mesures de restructurations	-5
– Autres	
Impact du schéma d'emplois	-4
EAP schéma d'emplois 2018	-1,9
Schéma d'emplois 2019	-2,1
Mesures catégorielles	0
Mesures générales	0
Rebasage de la GIPA	0
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
GVT solde	-0,1
GVT positif	0,2
GVT négatif	-0,3
Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA	6
Indemnisation des jours de CET	0,1
Mesures de restructurations	5,9
Autres	
Autres variations des dépenses de personnel	0,5
Prestations sociales et allocations diverses – catégorie 23	
Autres	0,5
Total	61,4

La mesure de transfert

Il s'agit des transferts d'emplois (8 ETPT pour 516 014 € hors CAS Pensions) vers la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre au titre de la mutualisation des fonctions de gestion des marchés publics et de gestion des frais de déplacement.

Les dépenses au profil atypique qui sont débasées puis rebasées sont constituées de :

- la garantie individuelle de pouvoir d'achat, débasée puis rebasée à hauteur de 23 000 €. Dans l'attente de la parution de l'arrêté fixant les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat, un montant estimatif est provisionné à cet effet.
- l'indemnisation des jours de comptes épargne-temps, débasés puis rebasés à hauteur de 108 000 € ;
- les mesures de restructurations : ces mesures correspondent aux différents plans de la DILA, débasés à hauteur de 5 M€ (0,3 M€ au titre du plan de cessation anticipée d'activité des personnels administratifs et techniques CAAPAT et 4,7 M€ au titre du plan de cessation anticipée et volontaire d'activité CAVA) et rebasés à hauteur de 5,9 M€ (0,1 M€ au titre du plan CAAPAT et 5,8 M€ au titre du plan CAVA).

Catégorie « Autres variations »

La ligne « Autres » s'élève à 474 000 € et est composée des éléments suivants :

- 474 000 € au titre des cotisations versées aux caisses de pensions pour les personnels de l'ancienne direction des Journaux officiels (dépenses estimées pour 2019 à 12,7 M€) ;
- 10 000 € au titre des dépenses liées aux apprentis présents à la DILA (dépenses estimées pour 2019 à 275 000 €) ;
- L'estimation des dépenses liées aux attachés commerciaux présents à la DILA va être ramenée à 50 000 € en 2019 soit - 50 000 € ;
- L'estimation des dépenses liées aux agents mis à disposition (CAI de Metz et autres) va être ramenée à 345 000 € en 2019 soit - 22 000 € ;
- 2 000 € au titre des dépenses liées à la participation employeur à l'effort de construction (dépenses estimées pour 2019 à 122 000 €) ;
- 60 000 € au titre des versements effectués auprès des mutuelles et caisses de prévoyance (dépenses estimées pour 2019 à 460 000 €).

La mise en œuvre du jour de carence depuis le 1^{er} janvier 2018, pour les agents fonctionnaires et contractuels, a généré une économie de 25 000 € pour un total de 146 jours de carence retenus.

L'économie liée à l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG (IECSG) a diminué de moitié passant de -4 403 € en septembre 2017 à -2 051 € en septembre 2018.

Glissement, vieillesse-technicité

Dans un contexte marqué par la mise en œuvre d'un plan de réduction des effectifs se traduisant par des économies importantes au titre du schéma d'emplois, le GVT positif (effet de carrière) a une incidence limitée sur l'évolution de la masse salariale (0,2 M€ soit 0,32 % de la masse salariale). Ce dernier est même largement compensé par le GVT négatif (effet de noria), qui génère une économie de 0,3 M€ (soit 0,48 % du montant de la masse salariale), d'où un GVT solde de - 0,1 M€ (soit un total de 0,16 % de la masse salariale).

Impact du schéma d'emplois

Les perspectives d'économies dégagées par le schéma d'emploi seront de nouveau fortes en 2019 : - 4,02 M€ (- 1,90 M€ au titre de l'effet en année pleine du schéma d'emplois 2018 et - 2,12 M€ au titre du schéma d'emplois 2019) Pour rappel la prévision pour 2018 est de - 4,22 M€.

Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emploi	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
Catégorie A+	112 911	140 961	133 154	99 596	126 645	119 822
Catégorie A	72 078	69 932	79 902	64 500	62 310	72 219
Catégorie B	38 144	51 693	57 338	33 524	45 946	52 368
Catégorie C	30 692	41 305	41 548	26 740	37 039	37 543
Contractuels	56 852	83 315	107 918	41 498	62 208	77 697

Un coût de sortie inférieur au coût global pour la catégorie A+ et un coût global inférieur au coût d'entrée pour la catégorie A sont constatés. Ces écarts s'expliquent par le fait que des agents entrant à la DILA ont des profils plus spécifiques et dont la rémunération est plus élevée (profil d'experts en systèmes d'information, notamment des emplois de développeurs informatique, pour lesquels la DILA est en concurrence avec le secteur privé).

COTISATIONS SOCIALES ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS POUR LES PENSIONS

	LFI 2018	PLF 2019
Contributions d'équilibre au CAS Pensions	4 662 856	4 477 098
<i>Civils (y.c. ATI)</i>	4 662 856	4 477 098
<i>Militaires</i>		
<i>Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre FSPOEIE)</i>		
<i>Autres (Cultes et subvention exceptionnelle)</i>		
Cotisation employeur FSPOEIE		

ACTION SOCIALE – HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Prévision Titre 3	Prévision Titre 5	Total
Restauration		80 000		80 000
Logement				
Famille, vacances				
Mutuelles, associations		260 000		260 000
Prévention / secours				
Autres				
Total		340 000		340 000

Les dépenses d'action sociale, prévues et exécutées en titre 3, sont constituées d'une participation aux frais de restauration et de subventions versées aux associations.

Pour 2019, la participation de la DILA aux frais de restauration des agents du site de Ségur se chiffre à 80 000€.

Les subventions accordées par la DILA sont les suivantes :

- 227 000€ à la commission de gestion des œuvres sociales ;
- 11 000€ à l'association sportive de la DILA (ASDILA) ;
- 2 500€ à l'association « Culture et loisirs » des services du Premier ministre ;
- 4 500€ à l'association pour la promotion des activités sportives et socio-culturelles interministérielles ;
- 15 000€ à l'association Educaton Plein Air Finances (EPAF).

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2018

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2017 (RAP 2017)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2017 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2017	AE LFI 2018 + reports 2017 vers 2018 + prévision de FDC et ADP	CP LFI 2018 + reports 2017 vers 2018 + prévision de FDC et ADP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2018
2 884 287		51 058 000	52 218 160	1 724 127

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP au-delà de 2021
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2018	CP demandés sur AE antérieures à 2019 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2020 sur AE antérieures à 2019	Estimation des CP 2021 sur AE antérieures à 2019	Estimation des CP au-delà de 2021 sur AE antérieures à 2019
1 724 127	1 400 000	324 127	0	0
AE nouvelles pour 2019 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2019 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2020 sur AE nouvelles en 2019	Estimation des CP 2021 sur AE nouvelles en 2019	Estimation des CP au-delà de 2021 sur AE nouvelles en 2019
47 859 000	46 159 000	1 200 000	500 000	0
Totaux	47 559 000	1 524 127	500 000	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENTS SUR AE 2019

CP 2019 demandés sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019	CP 2020 sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019	CP 2021 sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019	CP au-delà de 2021 sur AE nouvelles en 2019 / AE 2019
96,4 %	2,5 %	1 %	0 %

Le programme 624 regroupe les activités dites « supports » de la DILA, les dépenses de personnel et le coût des prestations assurées par la SACI-JO (action 4 du programme). Ce programme présente peu d'engagements pluriannuels, la grande majorité des AE sont soldées dans l'année. Les dépenses relatives à la SACI-JO sont en effet engagées et payées dans l'année. Ainsi, 96 % des AE nouvelles devraient être couvertes par des paiements en 2019.

Par ailleurs, les CP 2019 demandés pour couvrir des AE antérieures à 2019 serviront principalement aux paiements des engagements pluriannuels sur marchés.

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION N° 01

7,0 %

Pilotage, modernisation et activités numériques

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement		8 000 000	8 000 000	
Crédits de paiement		7 700 000	7 700 000	

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

L'action 1 « Pilotage, modernisation et activités numériques » retrace les charges liées aux activités de la direction, des services de support (administratifs, comptables, financiers et des moyens généraux). Pour 2019, les crédits demandés pour les achats et autres charges externes sont de 7 214 800 € en AE et 6 914 800 € en CP.

Ces dépenses sont composées principalement de la manière suivante :

Les achats non stockés s'élèvent à 475 000 € en AE et en CP. Ils comprennent les fournitures de bureau pour 200 000 € en AE et CP, les denrées alimentaires pour 100 000 € en AE et CP, les fournitures diverses pour 60 000 € en AE et CP, les mobiliers pour 50 000 € en AE et CP, les consommables informatiques pour 30 000 € en AE et CP, l'outillage et la quincaillerie pour 25 000 € en AE et CP ainsi que les achats de fournitures médicales pour 10 000 € en AE et CP. La location des parkings est estimée à 50 000 € en AE et en CP.

La DILA occupe des locaux situés au 20 avenue de Ségur à Paris et au 4 rue des remparts à Metz pour le centre d'appels Interministériels (CAI) pour lesquels elle verse des loyers et charges qui s'élèvent à 2 685 000 € en AE et CP pour 2019.

L'entretien et la maintenance des matériels et des biens mobiliers à 100 000 € en AE et CP et des espaces verts à 50 000 € en AE et CP. Quant aux autres charges externes, elles sont estimées à 104 800 € en AE et CP.

Les frais d'étude et de recherche sont estimés à 215 000 € en AE et 135 000 € en CP.

Les frais de restauration de Desaix sont provisionnés, pour 2019, à 700 000 € en AE et 500 000 € en CP.

S'agissant des dépenses gérées par le département des ressources humaines, les coûts des stages et des formations sont évalués, en 2019, à 800 000 € en AE et en CP. Ces coûts incluent la formation professionnelle, les frais de stage, le congé individuel de formation et le droit individuel à la formation. Par ailleurs, les gratifications de stage s'élèvent à 50 000 € en AE et CP et les indemnités de stage (déplacement, transport...) sont estimées à 5 000 € en AE et CP.

Les dépenses de communication (publicité, organisation de colloques et séminaires...) sont estimées à 200 000 € en AE et CP.

Concernant la gestion du parc immobilier, la DILA maintient ses efforts de maîtrise des dépenses publiques. La rationalisation des sites se poursuit avec le rapatriement d'une partie des agents, actuellement hébergés au centre de Gouvernement situé 20 avenue de Ségur, dans les locaux du site de Desaix. A cet effet, est prévu en 2019, 250 000 € en AE et CP pour le transport et déménagement de biens et matériels informatiques. En outre, 600 000 € en AE et 500 000 € en CP sont programmés pour les autres services et prestations de service.

Les dépenses de sécurité humaine (gardiennage) du site de Desaix se chiffrent à 300 000 € en AE et 150 000 € en CP.

Les dépenses de gardiennage sont estimées à 80 000 € en CP, la collecte des déchets à 50 000 € en CP et le nettoyage des locaux du site de Desaix à 50 000 € en AE et CP.

Le budget alloué pour couvrir les besoins de la DILA en frais postaux s'établit à 800 000 € en AE et en CP. Les frais de télécommunication mobile sont estimés à 50 000 € en AE et en CP.

Les dépenses relatives à la qualité et la certification ISO de la chaîne d'impression seront, en 2019, de 50 000 € en AE et en CP.

Les dépenses concernant les réceptions, colloques et séminaires sont estimées à 90 000 € en AE et CP. Les dépenses relatives aux prestations déplacements sont de 60 000 € en AE et en CP.

Enfin, le montant des honoraires en 2019 est prévu à hauteur de 130 000 € en AE et CP, dont 70 000 € d'honoraires juridiques en AE et CP, 10 000 € en AE et CP de frais d'huissiers, et 20 000 € en AE et CP en honoraires de médecins. Les autres dépenses relatives aux rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires s'élèvent à 30 000 € en AE et CP.

AUTRES CHARGES DE GESTION ORDINAIRE

Les autres charges de gestion ordinaire sont de 785 000 € en AE et en CP.

Les dépenses d'action sociale sont imputées en fonctionnement. Elles concernent principalement la participation de DILA aux frais de restauration des agents du site de Ségur qui s'élève à 80 000 € en AE et CP et les subventions aux associations, pour un montant total de 260 000 € en AE et CP, allouées aux associations suivantes :

- la commission de gestion des œuvres sociales (CGOS) pour 227 000 € en AE et CP ;
- l'association sportive de la DILA (ASDILA) pour 11 000 € en AE et en CP ;
- l'association « culture et loisirs » des services du Premier ministre pour 2 500 € en AE et CP ;
- l'association pour la promotion des activités sportives et socio-culturelles interministérielles (APASSI) pour 4 500 € en AE et CP ;
- l'association Éducation Plein Air Finances (EPAF) pour 15 000 € en AE et en CP.

Au titre de l'adhésion de la DILA au dispositif d'apprentissage, sont prévus, en 2019, des versements aux organismes d'apprentissage pour 100 000 € en AE et CP.

Le montant des impôts et taxes, quant à lui, est estimé à 200 000 € en en AE et en CP.

Les contributions au fonds inter fonction publique en faveur des personnes handicapées s'élèvent, pour 2019, à 80 000 € en en AE et en CP.

En ce qui concerne les redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, ces dépenses représentent 15 000 € en AE et CP.

Les versements de dommages et intérêts sont estimés à 15 000 € en AE et en CP.

Enfin, les provisions relatives aux intérêts moratoires s'élèvent à 35 000 € en AE et en CP.

CHARGES FINANCIÈRES

Les frais financiers et les coûts relatifs aux pertes de change sont estimés à 200 € en AE et CP.

ACTION N° 03

57,9 %

Dépenses de personnel

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	65 912 746	0	65 912 746	
Crédits de paiement	65 912 746	0	65 912 746	

ACTION N° 04**35,0 %****Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement		39 859 000	39 859 000	
Crédits de paiement		39 859 000	39 859 000	

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES**

L'action 4 du programme 624 rassemble les crédits relatifs aux dépenses de sous-traitance réalisée par la société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO) pour le compte de la DILA, au financement de sa caisse de pensions et de ses dispositifs de sauvegarde d'emplois,

Pour 2019, les prévisions de dépenses de l'action 4 sont les suivantes :

Sous-traitance

Ce poste de dépenses représente 23 064 000 € et se compose des salaires et charges des agents de la SACIJO mis à disposition de la DILA.

Caisse de Pensions

Le financement des dispositifs de retraite de la SACIJO est évalué pour 2019 à 10 042 000 €

Plans de sauvegarde d'emplois

D'une part, le régime exceptionnel de cessation d'activité des personnels de la SACIJO (RECAPS) mis en œuvre en 2007, auquel 147 agents ont adhéré, dont le dispositif d'indemnisation prendra fin en 2019, pour lequel le financement est évalué à 303 000 € ;

D'autre part, le plan de départ volontaire lié à la modernisation, la mutualisation et à la mutation de la SACIJO (plan « 3M »), signé en 2016 dans un contexte de l'arrêt du JO papier et du développement de l'impression numérique, est poursuivi. Ce plan concerne 72 agents de la SACIJO nés avant le 1^{er} janvier 1964 et s'étale sur la période 2016-2021. Il comprend une période de préavis payé non effectué, une indemnisation et un plan de formation. Les départs sont programmés entre 2016 et 2019. Pour 2019, les coûts prévisionnels de ce plan sont les suivants :

- 2 581 000 € au titre du préavis payé non effectué ;
- 3 869 000 € pour l'indemnité versée dans le cadre du plan.

La convention relative à la modernisation du secteur impression préparation de la SACIJO (CRAMSIPS) mis en place en 2012, et à laquelle 12 agents ont adhéré, s'est quant à elle terminée en 2018.

Compte tenu de ces éléments, la prévision totale des dépenses qui relèvent de l'action 4 du programme 624 est de 39 859 000 €.